

BAROMÈTRE 2022

DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

SONDAGE OPINIONWAY :
L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL VU
PAR LES ENTREPRENEUR-E-S
ET LE GRAND PUBLIC

P. 2-4

INTRODUCTION :
L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL
AUJOURD'HUI

P. 5-6

FOCUS SUR
L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

P. 7-10

DOSSIER SPÉCIAL -
L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL AU
COEUR DES ENJEUX TERRITORIAUX

P. 11-17

LES DIVERS PROFILS
ET OBJECTIFS DES
ENTREPRISES SOCIALES

P. 18-20

L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL AU COEUR DES ENJEUX TERRITORIAUX

Pourquoi devrions nous repenser la fracture entre local et global ?



« **L**e « local » est le nouveau terme à la mode – tout le monde veut participer au financement de projets locaux. S'il semble en effet important de considérer et d'agir à cette échelle, dans une perspective de développement comme de plaider, il est judicieux de s'interroger sur les usages et les implications du terme « local ». En effet, songeons-nous au processus de hiérarchisation lorsque nous l'employons ?

Les individu-e-s travaillant auprès de leur communauté seraient « locaux-ales », tandis que celles et ceux oeuvrant à l'échelle internationale seraient « globaux-ales ». Par leurs définitions même, nous créons une démarcation qui suggère une opposition des un-e-s par rapport aux autres. Parce que le travail affilié à des contextes internationaux est bien souvent perçu comme très sophistiqué ou recoupant des enjeux de pouvoir, cette opposition laisse entendre que l'un ne serait pas aussi indispensable que l'autre. Nous devons réfléchir à la raison pour laquelle nous créons cette fracture et envisager une autre manière de l'aborder. Car nous n'y échapperons pas : la terminologie implique la hiérarchie, une hiérarchie construite à travers des structures et des mentalités coloniales très anciennes. Nous vous invitons donc à penser différemment.

À Catalyst 2030, nous préférons utiliser le terme « leaders de proximité ». Ce terme englobe tous-tes les leaders qui travaillent avec leurs communautés pour proposer des changements, que ce soit dans une grande ville ou dans une commune rurale. Un-e leader de proximité partage la géographie, mais aussi les expériences vécues, les problèmes sociaux ainsi que les caractéristiques de sa communauté.

Très souvent, lorsque les financeur-euse-s se penchent sur des projets locaux, ils et elles adoptent une approche cloisonnée. Ils/elles pensent en termes de catégories fixes telles que l'éducation, la santé ou le genre. Cependant, que vous viviez dans un village ou dans une communauté, vos besoins ne sont pas séparés ; vous n'avez pas seulement besoin de nourriture, mais aussi d'air, d'un toit – d'un tout. De la même manière qu'une communauté n'est pas composée que d'une seule personne mais de familles entières, un être humain a besoin de plusieurs apports pour vivre heureux et en bonne santé.

Les entrepreneur-e-s sociaux-ales qui travaillent auprès des communautés ont mis au point un tout nouveau concept de développement, celui de renforcement de l'écosystème. Un tel modèle vise à placer la communauté au centre de toutes les discussions et à élaborer une stratégie d'intervention à partir d'elle. Il

s'agit alors de dépasser les silos et prendre en compte les divers besoins d'une communauté, afin de rendre ce changement pratique et concret. Cette approche s'oppose ainsi à celle d'un-e donateur-riche qui dirait « je veux financer l'éducation à la santé », ou quoique ce soit d'autre.

Si nous voulons financer des projets locaux, il est temps de commencer par la communauté et ses besoins ; ne leur imposons pas les nôtres. Partons de là. Personne ne vit en vase clos, considérons plutôt l'ensemble de l'écosystème – les parties prenantes, les enseignant-e-s, les centres de soins, les travailleur-euse-s – et impliquons-les tous-tes dans le développement de la communauté. Ce n'est que lorsque nous suivrons cette approche écosystémique que nous, innovateur-riche-s sociaux-ales, créerons un véritable impact.

Pour cette 10^e édition du Baromètre de l'Entrepreneuriat Social de Convergences, nous vous invitons à reconsidérer la manière dont vous vous positionnez et communiquez sur ce sujet. Plaçons les personnes avec lesquelles nous souhaitons travailler au centre de nos actions ! »

Jerro Billimoria
Fondatrice
Catalyst 2030

UN BAROMÈTRE DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



Co-financé par
l'Union Européenne

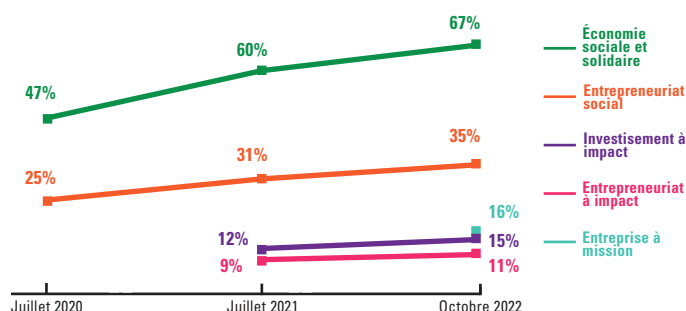
L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL VU PAR LES

Pour la 10^e année consécutive, OpinionWay a mené pour Convergence une enquête inédite sur la perception de l'entrepreneuriat social en France et sur l'impact des différentes crises (climatiques, sociales, énergétiques) sur le secteur. Cette enquête dévoile la perception des entrepreneur-e-s sociaux-ales et du grand public quant à la capacité des entreprises sociales à répondre aux problèmes sociétaux et environnementaux. Elle présente aussi les tendances et perspectives d'évolution du secteur à long terme.

Une compréhension croissante du concept d'entrepreneuriat social et de ses missions par les Français-e-s

Depuis maintenant deux ans, nous observons une croissance de la notoriété des concepts d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et d'Entrepreneuriat Social chez le grand public. Aujourd'hui, 67% des répondant-e-s affirment avoir déjà entendu parler du terme d'« Économie sociale et solidaire », soit une augmentation de 7 points par rapport à 2021. Avec une croissance de 4 points en un an, le concept d'entrepreneuriat social recueille quant à lui 35% de réponses positives, témoignant d'une augmentation tendancielle de la reconnaissance du secteur par le grand public. La dynamique de progression concerne également les autres concepts connexes, tels que les entreprises à mission (16% /+), l'investissement à impact (15% /+3pts) et l'entrepreneuriat à impact (11% /+2pts).

Graphique 1 - Une notoriété globale en progression depuis deux ans



Cependant, l'enquête met aussi en lumière certaines disparités dans le niveau d'appropriation de ces termes selon l'âge et le statut. De fait, 74% (+6pts) des personnes issues des Catégories Socio-Professionnelles Supérieures (CSP+), et 72% (+6pts) des catégories de personnes inactives affirment connaître le terme d'ESS, contre 55% (+10pts) des CSP-. Également, si l'Économie sociale et solidaire est connue chez 78% des 65 ans et plus, seul-e-s 62% des 25-34 ans se disent familier-ère-s du terme. Paradoxalement, cette tendance semble s'inverser lorsqu'il s'agit des termes liés à l'entrepreneuriat et à l'investissement évoqués plus haut. Globalement, la catégorie des 25-34 ans est celle qui affirme être le plus à l'aise avec les termes d'entrepreneuriat social (43%), d'entreprise à mission, d'investissement à impact, et d'entrepreneuriat à impact (≈24%).

De telles tendances montrent une appropriation globale et croissante de ces concepts, bien que contrastée selon les catégories socio-professionnelles retenues. Nous remarquons enfin que l'affiliation à une structure associative augmente considérablement le niveau de connaissance de ces différents termes, toutes catégories confondues.

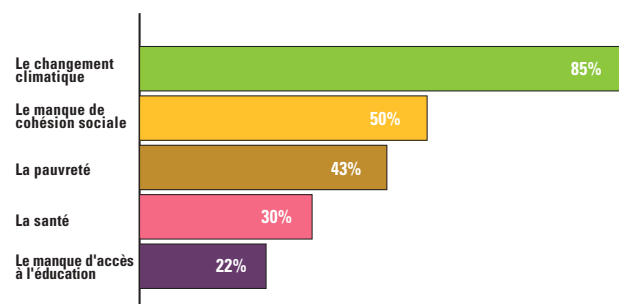
Le sondage de cette édition révèle également que les Français-e-s semblent conjuguer de plus en plus spontanément l'ESS et la transition écologique. En effet, 73% des répondant-e-s associent ces deux secteurs, contre 53% concernant le lien entre entrepreneuriat social et secteur du numérique. Ces tendances se retrouvent aussi du côté des professionnel-le-s. S'ils/elles sont 63% à associer le numérique à l'ESS, 91% des entrepreneur-e-s sociaux-ales font spontanément le lien entre la transition écologique et l'ESS.

On note qu'en terme d'évolution annuelle, la place du numérique progresse dans la perception des entrepreneur-e-s, mais diminue chez le grand public. Le fait que le numérique soit considéré par les entrepreneur-e-s comme un outil d'analyse et de mesure de leur impact au service de la transition écologique pourrait constituer un élément explicatif de ces résultats. Quoique encore bonnes, les tendances du côté du grand public sur l'association entrepreneuriat-numérique sont, elles, à la baisse. Plusieurs facteurs pourraient expliquer ces résultats. Tout d'abord, l'échantillon de répondant-e-s du côté du grand public étant majoritairement plus âgé (les 65 ans et plus sont les plus représenté-e-s), ces dernier-ère-s pourraient se montrer plus perplexes vis-à-vis de l'utilisation des outils numériques à de telles fins. Par ailleurs, le contexte de crise énergétique et les multiples mises en cause des géants du numérique dans la crise climatique actuelle (pollution numérique), rend plus délicate l'association entre numérique et transition écologique pour nombre d'entre eux/elles.

L'urgence du changement climatique, la pauvreté et la santé restent les préoccupations les plus importantes et progressent sensiblement

Comme lors de la précédente édition, le changement climatique arrive cette année encore en tête des problèmes les plus urgents à résoudre pour les entrepreneur-e-s sociaux-ales (81%), en hausse de quatre points, suivi du manque de cohésion sociale (50% /+17pts) et de la pauvreté (43% /+12pts). Cette forte augmentation reflète les inquiétudes liées aux conséquences croisées des crises sociales qui traversent le pays, mais aussi plus récemment de la crise énergétique, dont les effets se font aussi sentir sur le dynamisme de l'économie. Fait notable, les questions de santé n'arrivent cette année qu'en quatrième position après une chute de 15 points en un an. Pour les entrepreneur-e-s sociaux-ales, les inquiétudes liées au contexte du COVID-19 semblent avoir progressivement cédé leur place aux questions plus directement économiques et sociales.

Graphique 2 - Le changement climatique, la pauvreté et la santé restent les préoccupations les plus importantes chez les entrepreneur-e-s



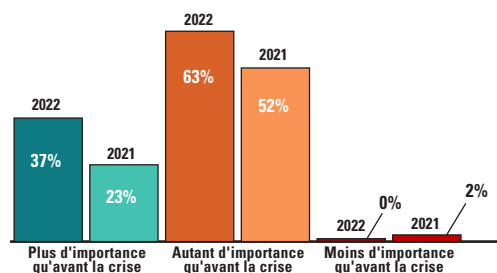
Ces constats sont partiellement partagés par le grand public. Pour 45% d'entre eux/elles (+5pts), le changement climatique constitue un problème urgent à résoudre, suivi de près par les enjeux liés à la pauvreté (44% /+1pt) et la santé (37% /+4pts). Ces questions sociales et environnementales sont donc toujours parmi les inquiétudes premières des Français-e-s. Dans la continuité des tendances de l'année dernière, la délinquance arrive à égalité avec la pauvreté (44% /+1pt) dans les priorités du grand public. L'apparition de ce dernier item en haut du classement dans le courant de l'année 2021 a été

ENTREPRENEUR·E·S ET LE GRAND PUBLIC

interprétée comme une conséquence du contexte électoral d'alors. Fin 2022, cette tendance ne semble pas s'être dissipée, alors même que la période des élections est à présent derrière nous. Ainsi, il semble que la dimension « délinquance » ait durablement marqué les priorités du public, même si cet élément ne connaît qu'une progression très faible comparativement aux autres.

Dans ce contexte, on observe une attention accrue à la mesure d'impact des activités depuis la crise du COVID-19 par les entrepreneur·e·s sociaux·ales. Cette tendance, probablement portée par le contexte de crise énergétique, s'est encore accentuée cette année. En effet, pour 37% d'entre eux/elles, la mesure d'impact revêt un caractère plus important qu'avant la crise, soit une augmentation de 14 points entre l'année dernière et aujourd'hui. L'enquête de l'année dernière soulignait que 64% des entrepreneur·e·s sondé·e·s affirmaient mesurer l'impact social de leur activité. Il semblerait donc que cet enjeu soit encore aujourd'hui relativement bien considéré et intégré dans les activités des entreprises sociales, qui saisissent l'importance d'évaluer l'impact de leurs activités pour témoigner de leurs externalités positives, tant auprès des financeurs, des pouvoirs publics et du grand public.

Graphique 3 - Une attention croissante à la mesure d'impact des activités depuis la crise du COVID-19



L'entrepreneuriat social, perçu comme plus avancé que les autres sur plusieurs problématiques professionnelles

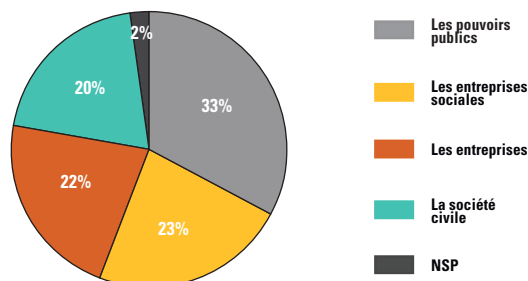
Le sondage révèle aussi certaines tendances de fond concernant la manière dont le grand public perçoit l'entrepreneuriat social vis-à-vis de différentes dimensions liées au travail. Ainsi, on apprend que 47% des répondant·e·s estiment que les entreprises sociales sont plus avancées que leurs équivalents classiques au sujet du recrutement de jeunes dont il s'agit du premier emploi. Cette première dimension est suivie de près par une autre dimension du recrutement. En effet, 46% des Français·e·s interrogé·e·s pensent que les entrepreneur·e·s sociaux·ales sont plus à même de recruter également des personnes peu ou pas qualifiées dans le secteur concerné. Enfin, 42% d'entre eux/elles jugent les entreprises sociales plus capable de promouvoir et d'appliquer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Il est intéressant de noter que ces constats sont tendanciellement partagés par les entrepreneur·e·s eux/elles-mêmes. En effet, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (78%), le recrutement de personnes peu ou pas qualifiées (70%) et le recrutement de jeunes dont il s'agit du premier emploi (68%) occupent aussi les trois premières places de ce classement, loin devant la possibilité de recourir au télétravail ou encore le droit à la déconnexion. Ces éléments semblent indiquer une certaine sensibilité du secteur aux questions d'égalité et de lutte contre l'exclusion des catégories sociales les plus marginalisées sur le marché du travail en France, à savoir majoritairement les femmes et les jeunes.

L'entrepreneuriat social et les pouvoirs publics, des secteurs qui s'imposent comme incontournables dans la résolution des enjeux sociaux·ales et environnementaux

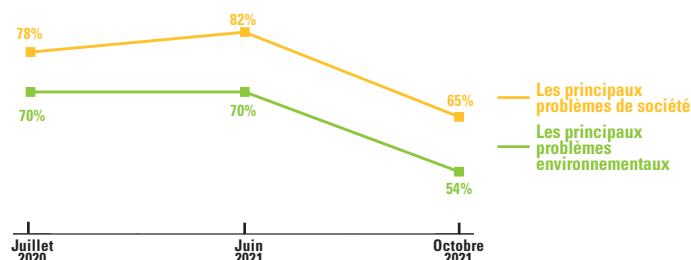
Autre effet de la crise déjà perçu lors de la précédente édition, on constate une forte attente des Français·e·s envers les pouvoirs publics, qui sont identifiés par 33% des sondé·e·s comme étant l'acteur le plus innovant pour résoudre les problèmes sociaux·ales et environnementaux, soit une hausse de 4 points par rapport 2021. Une augmentation similaire avait été notée également l'année dernière sur ce même cas, où une hausse de 4 points avait aussi été enregistrée par rapport à la dernière enquête pré-crise de 2018. Les entreprises sociales, elles, sont perçues comme les plus innovantes dans la résolution des problèmes de société par 23% des Français·e·s, un chiffre en hausse de 2 points comparé à 2021, à quasi-égalité avec les entreprises dites de l'économie classique, considérées par 22% des sondé·e·s comme des acteur·rice·s également innovant·e·s face aux grands enjeux contemporains. La crise économique a donc, semble-t-il, renforcé l'idée que les pouvoirs publics sont les principaux acteur·rice·s pour résoudre les problèmes sociaux·ales et environnementaux. La particularité que révèle le sondage de cette année est que, contrairement à 2021, cette hausse de confiance au profit des pouvoirs publics ne se fait pas au détriment des entreprises sociales (23%), mais plutôt à celui de la société civile (20%), qui perd 3 points sur ce sondage par rapport à 2021.

Graphique 4 - Les pouvoirs publics, acteur le plus innovant pour résoudre les problèmes sociaux·ales et environnementaux, selon le grand public



De leur côté, les entreprises sociales continuent d'estimer être les actrices les plus efficaces pour faire face aux enjeux sociaux·ales et environnementaux ; une tendance qui évolue même positivement entre 2021 et 2022 (+ 5 points), après une chute drastique lors de la période COVID-19, où une baisse de 29 points avaient alors été enregistrée. Cette conviction est ainsi partagée par 43% d'entre elles. Les pouvoirs publics sont, quant à eux, identifiés par 20% des entrepreneur·e·s comme étant un acteur de confiance à ce sujet, une chute très importante donc par rapport à l'année précédente (-15 points). Ces chiffres sont à mettre en perspective par rapport à l'optimisme des entrepreneur·e·s vis à vis de leur capacité à répondre aux principaux problèmes de société. En effet, 65% d'entre eux/elles se montrent confiant·e·s dans leurs capacités à répondre à ces enjeux, soit une baisse de 17 points par rapport à l'année dernière.

Graphique 5 - Un optimisme en baisse sur la capacité des entrepreneur·e·s sociaux·ales à résoudre les problèmes actuels



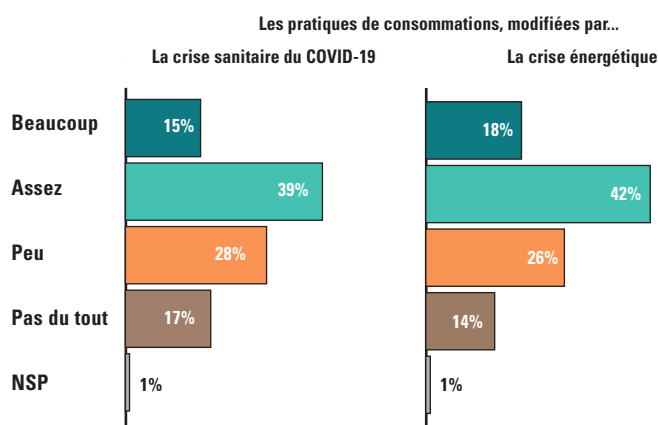
Ces résultats, qui peuvent sembler paradoxaux, sont néanmoins révélateurs d'un sentiment assez communément partagé d'incertitude face à un climat social et économique sous tension. Si la tendance n'est pas à un optimisme unanime, il apparaît cependant que les entreprises sociales, alors peu pourvues face à la gestion de la crise sanitaire et à ses conséquences, semblent aujourd'hui retrouver une certaine confiance vis-à-vis du rôle qu'elles peuvent jouer dans un contexte de crise d'un autre type.

L'impact des crises sur les activités des entrepreneur-e-s sociaux-ales

Du fait de la particularité de la période, le sondage OpinionWay adresse cette année une série de questions sur l'impact de la crise énergétique sur l'entrepreneuriat social en France et sur les modes de consommation des Français-e-s. Ces chiffres révèlent que la crise du COVID-19 a marqué une première étape pour beaucoup de Français-e-s concernant le changement de leurs pratiques de consommation.

Du côté du grand public, les pratiques de consommation plus vertueuses suite à la crise du COVID-19 se confirment, et semblent renforcées par le contexte actuel de crise énergétique. L'année dernière, les Français-e-s avait déjà été interrogé-e-s sur les modifications de leurs pratiques de consommation induites par la crise sanitaire, ce à quoi ils/elles avaient répondu positivement à 54%. Des résultats identiques ont été notés cette année. Autre fait notable, la crise énergétique semble avoir démultiplié ces effets. 60% des Français-e-s affirment aujourd'hui que cette nouvelle crise a affecté leurs pratiques en tant que consommateur-ice-s. Les contraintes matérielles, économiques notamment, induites par ce contexte jouent très probablement sur le changement d'habitude des consommateur-ice-s.

Graphique 6 - Des pratiques de consommation plus vertueuses suite à la crise du COVID-19 se confirment, renforcées par la crise énergétique

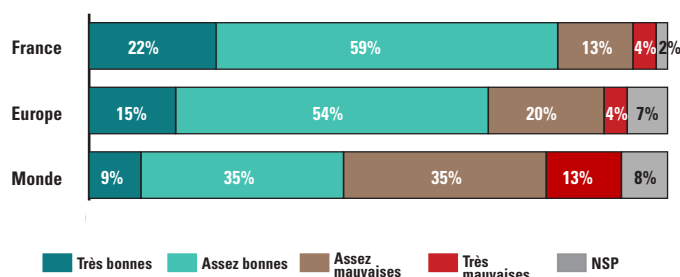


Pour les entrepreneur-e-s, ce contexte de crise entraîne ou entraînera également un impact sur leurs activités. À la question « Avez-vous ou prévoyez-vous de réorienter tout ou partie de vos activités en lien avec les crises ? », 50% répondent positivement concernant la crise énergétique. En revanche, ils/elles ne sont que 15% à considérer la crise sanitaire comme étant encore assez préjudiciable pour justifier une réorientation de leurs activités en conséquence. Ces chiffres correspondent à une baisse de 23 points par rapport aux données de l'année dernière. Ainsi, même au plus fort de la période COVID-19, la crise énergétique semble davantage inquiéter les entrepreneur-e-s sociaux-ales en termes de répercussions sur leurs activités. Enfin, le contexte sécuritaire lié à la guerre en Ukraine n'inquiète globalement pas les entreprises sociales, qui ne sont que 7% à intégrer ce paramètre dans leurs activités.

La perception des possibilités de développement de l'entrepreneuriat social en France reste bonne mais chute à l'international

Le contexte de crise favorisant un climat d'incertitude, on observe également des effets contrastés sur les perspectives de développement de l'entrepreneuriat social en France et dans le monde. Ainsi, les entrepreneur-e-s estiment à 81% (-1pt) que les opportunités de développement du secteur restent favorables voire très favorables sur le territoire national, un chiffre plutôt stable depuis l'année dernière. C'est en revanche au niveau international que les tendances sont à la baisse. De fait, 44% des sondé-e-s jugent bonnes les opportunités de développement de l'entrepreneuriat à l'international, une chute de 17 points par rapport au dernier sondage de juillet 2021. Au niveau intermédiaire de l'Europe, on retrouve ces deux tendances entrecroisées : 69% (-1pt) des votant-e-s considèrent que l'Europe reste un terreau favorable au développement de l'entrepreneuriat social, une donnée elle aussi plutôt stable d'une année sur l'autre.

Graphique 7 - La perception des opportunités de développement de l'entrepreneuriat social en France reste bonne, mais chute à l'international



Globalement les résultats de ce sondage mettent en lumière différentes tendances complémentaires. D'une part, on observe un climat d'incertitude caractéristique des périodes de crise, où les individu-e-s semblent se tourner vers davantage de proximité. D'autre part une volonté affichée des entrepreneur-e-s, soutenue par une majorité de la population, de faire des entreprises sociales les moteurs des transformations écologiques et sociales les plus urgentes. Quoiqu'il en soit, l'échelon territorial rassure les entrepreneur-e-s et les investisseurs-e-s. Qu'il se conjugue sur le territoire national ou ailleurs, son caractère localisé permet une meilleure mesure et évaluation de l'impact.

La relative baisse d'optimisme des professionnel-le-s du secteur quant à la capacité de l'entrepreneuriat social à répondre aux défis actuels est à articuler aux ralentissements dû à la crise énergétique et à la baisse de confiance vis-à-vis des opportunités de développement du secteur à l'international. Cette tension créatrice semble favoriser le développement d'une approche beaucoup plus territorialisée de l'entrepreneuriat social, en France et dans le monde.

Lucas Magnani
Chargé de publications
Convergences



Note méthodologique

« Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, OpinionWay accompagne des organisations à forte plus-value sociale et/ou environnementale dans leur développement. OpinionWay a ainsi réalisé ce sondage pour Convergences en pro bono auprès de deux échantillons : un échantillon de 1004 personnes représentatif de la population Française se âgée de 18 ans et plus et une consultation menée auprès d'un échantillon de 46 entrepreneur-e-s sociaux-ales.

L'échantillon auprès du grand public a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence. Cet échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAVI les 5 et 6 octobre 2022. L'échantillon des entrepreneur-e-s sociaux-ales a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAVI (Computer Assisted Web Interview) et les entretiens ont été réalisés du 11 octobre au 2 novembre 2022.

Les résultats doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : entre 1,5 à 3 points pour l'échantillon grand public et entre 6,2 à 14,4 points pour celui des entrepreneur-e-s sociaux-ales. OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et les règles de la norme ISO 20252.

L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL : LA NORME DE DEMAIN

Face aux enjeux climatiques et sociaux, il est urgent de réinventer nos manières de contribuer à la société. Nos manières de consommer, de s'alimenter, de se déplacer mais aussi nos manières de faire de l'économie, et notamment, d'entreprendre.

Il est temps que l'époque des « licornes » tech valorisées à des milliards de dollars laisse place à la sobriété. Il est temps d'imaginer un monde où chaque entreprise a intégré des enjeux sociaux et/ou environnementaux au cœur de sa mission, un monde où c'est l'impact qui dirige les décisions stratégiques, plutôt que le montant des dividendes. Ce nouveau monde devient un cercle vertueux : lorsque l'on crée de la valeur au sein de son entreprise, cela revient à créer de l'impact positif – plus on crée de valeur, plus on crée d'impact.

L'entrepreneuriat à impact : l'économie au service de l'intérêt général

Que signifie le terme "impact" lorsque l'on parle d'entrepreneuriat à impact ?

L'impact, c'est le fait de chercher à répondre aux Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, et ce, quelle que soit la façon de faire. Cela consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales.

L'impact, finalement, c'est mettre son activité au service d'un monde plus durable et plus juste. Il est important de le mesurer (pour rectifier son cap si besoin) et de le partager (pour en inspirer d'autres et changer les mentalités).

« Entrepreneuriat à impact », « entrepreneuriat social », « entrepreneuriat du changement » ou « entrepreneuriat responsable » – des termes variés pour recouvrir la même idée : une manière d'entreprendre qui sort de la norme et qui place l'efficacité économique au service de l'intérêt général. Quel que soit le statut juridique des entreprises créées (association, coopérative, SAS, etc), leurs dirigeant-e-s s'engagent à avoir pour objectif principal un impact social ou écologique positif, en faisant du profit un moyen, plutôt qu'une fin.

Cela peut être « simplement » une déclaration d'intention ou alors une position plus engagée, comme par exemple monter une structure de l'économie sociale et solidaire et en respecter ses 3 piliers : gouvernance démocratique, finalité sociale, lucrativité limitée.

Réinventer l'entrepreneuriat à l'aune de la mission sociale

L'entrepreneur-e social-e doit contribuer à construire ce nouveau monde vertueux. Il/elle doit prouver aux entrepreneur-e-s « classiques » et aux dirigeant-e-s d'aujourd'hui qu'il est possible de réinventer la manière de développer une entreprise.

Comment ?

- En réinventant la manière de prendre des décisions stratégiques. La mission sociale est au cœur de la stratégie de son projet : c'est elle qui oriente les décisions et qui détermine le cap suivi par l'entreprise.
- En réinventant le modèle économique de demain. Il/elle déborde de créativité pour trouver un modèle économique pérenne au service de l'impact et de la mission sociale qu'il/elle s'est donnée.
- En réinventant aussi le modèle d'organisation de demain : plus horizontal et plus juste.

- Enfin, en réinventant le leadership. Il/elle propose une nouvelle manière de diriger plus alignée avec les talents et les aspirations de chacun-e.

L'entrepreneuriat social face aux grands défis d'aujourd'hui

Le chemin pour atteindre ce monde vertueux est encore long. Le premier défi est de comprendre comment créer des coalitions plutôt que de cultiver la concurrence.

Demain, il faudra entreprendre ensemble et non contre : les entrepreneur-e-s sociaux-ales doivent dialoguer et coopérer avec les autres entrepreneur-e-s de leur écosystème, les acteur-ric-e-s privé-e-s, public-que-s, associatifs et qu'ils/elles considèrent tous-tes ces acteur-ric-e-s comme des partenaires et non des adversaires. On ne peut pas avoir la prétention de faire bouger les lignes seul-e.

Deuxième sujet capital : le financement. Les entreprises à vocation sociale et solidaire rencontrent aujourd'hui de grandes difficultés de financement comparées aux acteur-ric-e-s de l'économie classique.

Si l'innovation technologique est depuis plusieurs années fortement soutenue en France, que ce soit par des investissements conséquents ou des politiques favorables à l'émergence de « licornes » (Crédit Impôt Recherche, Crédit d'Impôt Innovation ou statut de Jeune Entreprise Innovante pour n'en citer que quelques unes), les entrepreneur-e-s sociaux-ales et environnementaux-ales ne bénéficient pas du même soutien.

Les entrepreneur-e-s à impact créent de la valeur et de l'emploi tout en contribuant à la résolution de problèmes de société. Pourtant, en 2022, 80% des entreprises sociales indiquent que les mesures prises par les pouvoirs publics pour soutenir l'activité économique ne sont pas assez, voire pas du tout adaptées aux besoins spécifiques de celles-ci.

Il est urgent et important de soutenir l'émergence et le développement des entreprises à impact autant que celui des entreprises technologiques, en investissant davantage dans cette forme d'innovation qui bénéficie à la société dans son ensemble.

L'innovation sociale et environnementale doit être (au moins) autant soutenue et encouragée que les autres innovations. Pour cela, il est nécessaire que le Ministère de l'Economie élargisse la définition de l'innovation pour y inclure l'innovation sociale et écologique, et apporte ainsi le même soutien aux entrepreneurs à vocation d'intérêt général qu'aux entrepreneurs à vocation uniquement commerciale.

Le chemin est encore long, sinueux, mais il existe. L'entrepreneuriat social est l'une des clés pour réinventer notre manière de faire de l'économie, et ce n'est pas la seule.

Il est en tout cas urgent de mettre ses talents au service des enjeux de société. Tout le monde peut y contribuer par son travail, c'est une mission collective ! Nous passons, en moyenne, 80 000 heures dans notre vie à travailler, qu'allons-nous en faire ?

Juliette François
Porte-parole
Ticket for Change

L'ENTREPRISE SOCIALE ET LES TERRITOIRES

Depuis plusieurs décennies, l'entrepreneuriat social a fait une percée en France et dans le monde. Les jeunes entrepreneur-e-s s'y sont de plus en plus intéressé-e-s. Des chaires et des formations lui ont été consacrées pour réconcilier l'initiative privée et l'intérêt collectif. De nouveaux financements lui ont été dédiés, en innovation, en fonds propres, en mécénat, en subvention, etc. En France, la loi de 2014 a défini l'Économie Sociale et Solidaire non comme un secteur mais comme « un mode d'entreprendre » dans tous les domaines, utilisant certains statuts juridiques (associations, coopératives, mutuelles, fondations) ou respectant certains principes (lucrativité limitée et réinvestie dans l'entreprise, gouvernance participative). Cet entrepreneuriat repose souvent sur des innovations sociales, la recherche d'un équilibre entre une finalité d'utilité sociale et un modèle économique pérenne, la nécessité de rendre compte de ses impacts à ses parties prenantes et à ses financeur-se-s.

Depuis quelques années, cet entrepreneuriat social connaît de nouvelles évolutions

Retenons-en deux ici, liées entre elles :

- La première, évidente pour répondre aux enjeux écologiques, consiste à inclure de manière croissante une finalité écologique à la finalité sociale. Elle propose des produits et services répondant mieux aux impératifs écologiques et redéfinit la nature des besoins non couverts. L'entrepreneuriat social ouvre de nouvelles activités dans le recyclage ou le réemploi, investit autrement les filières de la mobilité partagée, de l'alimentation durable, de la rénovation thermique, des énergies renouvelables, des low-tech, etc. Cet entrepreneuriat social et écologique se préoccupe bien davantage de ses impacts écologiques que l'entrepreneuriat social des années 1980 (tourné vers la réinsertion) dans ses modes de consommation de matières, ses modes d'organisation, ses locaux, ses déplacements, etc.
- Dans le même temps, souvent liée à une préoccupation écologique mais pas uniquement, émerge une notion d'entreprise sociale et territoriale. Cette entreprise-territoire répond à des préoccupations de fond récentes, accélérées par le choc du COVID19, la guerre en Ukraine, les menaces énergétiques... Le territoire (mésos) émerge comme possibilité, entre les niveaux micro et macro, pour répondre concrètement aux enjeux d'une économie de demain : sobre, inclusive, juste, et relocalisée.

Les entrepreneur-e-s sociaux-ales entendent alors passer d'une économie de la seule concurrence à une économie de la coopération territoriale. Une économie de proximité, souvent liée à l'ESS, mais pas que, reposant sur des coopérations nouvelles entre entrepreneur-e-s et avec les citoyen-ne-s. Les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en France, les clusters d'innovation sociale et écologique en Europe, en sont une forme identifiée. Ce qui caractérise l'entreprise-territoire c'est : partir des besoins pas ou peu couverts du territoire, associer les parties prenantes locales à la gouvernance

du projet, localiser le centre de décision, rendre des services non seulement à des client-e-s individuel-le-s mais aux territoires comme communauté (conciergeries, régies, covoiturages...) et rendre compte de ses impacts territoriaux.

« L'ENTREPRENEURIAT EST UNE MATIÈRE VIVANTE, ÉVOLUTIVE, CULTURELLE, MULTIPLE ! (...) ON MESURE QUE L'APPROCHE STRICTEMENT TECHNOLOGIQUE OU FINANCIÈRE DES START-UP, NE REND PAS COMPTE DE LA DIVERSITÉ ACTUELLE ET TENDANCIELLE DE L'ENTREPRENEURIAT. »

L'entreprise-territoire n'en est qu'à ses débuts. Il faut la voir comme un signal encore faible de la mutation entrepreneuriale en cours. N'allons pas trop vite. Néanmoins, elle s'appuie sur des tendances innovantes de fond, comme les dynamiques collectives de territoires en transition (tiers-lieux, territoires à énergie positive, territoires zéro chômeur...), les références aux Communs, les ODD, ou encore la responsabilité territoriale des entreprises (RTE à côté de la RSE). L'entreprise-territoire peut également s'appuyer sur des supports juridiques qui intéressent de plus en plus et se développent comme les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) qui permettent de mettre toutes les parties prenantes autour de la table, les entreprises à but d'emploi (EBE), les coopératives d'activité et d'emploi (CAE), les services d'intérêt économique général (SIEG), les groupements d'employeurs (GE), les fondations territoriales, etc. Les collectivités locales s'intéressent de plus en plus à ces approches entrepreneuriales et passent ainsi de l'économie mixte qu'elles contrôlaient jusqu'alors, à une économie de la coopération dont elles sont une partie prenante parmi d'autres.

Au-delà des concepts et des outils juridiques émergent également de nouvelles méthodologies entrepreneuriales qui viennent supporter le développement des entreprises-territoires. On s'éloigne d'un marketing traditionnel, au profit de méthodes participatives reposant sur une implication de la population locale. Les processus d'accompagnement de projets et l'ingénierie évoluent également pour répondre à ces mutations de l'entreprise-territoire.

L'entrepreneuriat est une matière vivante, évolutive, culturelle, multiple ! À travers cette tendance vers un entrepreneuriat socio-territorial, on mesure que l'approche strictement technologique ou financière des start-up ne rend pas compte de la diversité actuelle et tendancielle du secteur. L'entrepreneuriat territorial émerge comme possibilité pour conduire une transition qui apparait de plus en plus nécessaire ou inéluctable. Intéressons-nous-y !

Hugues Sibille
Président
Le Labo de l'ESS



CO-CONSTRUCTION, AVEC LES COLLECTIVITÉS, DES FILIÈRES CIRCULAIRES ET SOLIDAIRES

Économie Sociale et Solidaire (ESS) et Économie circulaire sont deux notions qui, bien que distinctes, entretiennent des liens forts : l'ESS étant fondée sur un principe d'utilité sociale, on retrouve ces solutions sur l'ensemble des secteurs de l'économie circulaire (collecte et valorisation des déchets, réemploi, upcycling ou surcyclage, prévention, etc.). Elle est aussi précieuse pour aider les collectivités à répondre aux objectifs fixés par la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), en favorisant l'emploi local et l'insertion professionnelle.

Ces dernières années, la priorité a été d'accompagner l'émergence de structures de l'ESS expertes de l'économie circulaire sur chacun des secteurs les plus impactants (BTP, alimentation, textile, etc.). Aujourd'hui, plusieurs structures se partagent souvent le marché sur un même secteur, développant des compétences complémentaires. Tout en continuant à soutenir l'émergence de nouvelles initiatives, il est indispensable d'accompagner les structures dans leur consolidation et leur développement, en leur assurant des débouchés économiques. Pour cela, la structuration de filières d'activité ESS et/ou circulaire est alors une réponse efficace.

On entend généralement par filière « l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini¹ ». L'économie circulaire dépasse la notion de secteurs économiques puisqu'elle est transverse, intègre aussi l'approche environnementale, et que la proximité est l'un de ses principes fondateurs. Néanmoins, les termes de « filière » et « filière d'avenir » ont communément été adoptés pour qualifier la structuration des activités de l'ESS en économie circulaire.

Dans ce contexte réglementaire favorable, Les Canaux portent plusieurs initiatives visant à accélérer cette transition nécessaire

Ainsi, depuis 2021, Les Canaux co-animent les comités de filières lancés par Florentin Letissier, adjoint à la Maire de Paris, chargé de l'ESS, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet. Création d'une mode plus durable et solidaire, réduction des déchets issus de la vente à emporter, réemploi des équipements numériques, etc. La Ville a identifié ses filières prioritaires en matière d'économie circulaire (choisies notamment au regard du potentiel d'emplois créés dans l'ESS). Les comités de filières mobilisent tous-tes les acteur-ice-s ESS parisiens-ne-s impliqué-e-s, pour co-construire les solutions et lever les freins identifiés. L'enjeu est de « faire filière » par la collaboration, l'échange et la co-construction.

L'économie circulaire, 3 domaines, 7 piliers



Avec ESS 2024, programme qui favorise l'accès des structures de l'ESS et des entrepreneur-e-s sociaux-ales aux marchés liés à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, nous avons aussi choisi de fonctionner par filières, en « sourcing inversé ». Pour nos cahiers d'impact², nous partons des solutions proposées en économie circulaire par les acteur-ice-s de l'ESS sur un enjeu spécifique pour construire une réponse globale. Chaque cahier d'impact contribue à la fois à structurer une filière et à en favoriser le développement économique, dans le cadre du projet olympique et paralympique, en lien avec les organisateurs des Jeux.

Plus globalement, le travail effectué dans le cadre d'ESS 2024 permet de rendre les marchés publics accessibles aux structures de l'ESS et crée un cadre de référence aidant les collectivités à intégrer les spécificités des économies sociales, solidaires et circulaires à la commande publique.

Cette logique de filière est aussi au cœur de l'ambition de nos programmes d'accompagnement :

- Le Booster du Mobilier Circulaire développé avec Valdélia, éco-organisme du mobilier professionnel, s'adresse, depuis 2019, aux fabricant-e-s et éditeur-ice-s de mobilier français souhaitant intégrer l'économie circulaire dans leurs processus de production (sur 18 mois). Avec le lancement de la 3^e édition, près d'une quarantaine d'entreprises françaises du mobilier sont ou ont été accompagnées. C'est la création d'une « filière » du mobilier circulaire qui est visée pour faire « effet levier » et permettre à celles et ceux qui s'engagent sur cette voie plus écologique de bénéficier des opportunités économiques créées par le cadre législatif et le volontarisme des territoires. Avec l'appui de l'Ameublement français, la logique de filière prend peu à peu forme et l'offre est de plus en plus large.
- La filière du BTP est également prête à opérer sa mue. La loi AGEC prévoyant que le secteur choisisse dès janvier 2023 des filières de collecte et de recyclage des déchets issus des produits et matériaux (PMCB) utilisés sur les chantiers de démolition, rénovation et construction du bâtiment. Les Canaux se sont associés en 2022 à Valdélia et au groupe Suez pour déployer, à l'échelle du territoire néo-aquitain, un nouveau programme accélérant la montée en échelle de solutions innovantes. L'Accélérateur du Bâtiment Circulaire et Durable accompagne ainsi, pour 16 mois, une quinzaine d'entreprises de l'économie circulaire et solidaire du bâtiment et de la construction, avec pour ambition de les fédérer autour de filières territoriales et de chaînes de valeurs partagées.
- Sur le territoire francilien, l'accélérateur Circulaire en Île-de-France, déployé depuis 2021, accompagne 15 structures engagées de l'économie circulaire et solidaire dans leur changement d'échelle (c'est-à-dire croissance de leur activité et de leur impact sur le territoire francilien). Ce programme de 24 mois, lancé avec l'Ademe Île-de-France et HESUS, entreprise privée pionnière dans la valorisation des terres excavées, est soutenu par l'ensemble des collectivités du territoire. Nous jouons ainsi un rôle de facilitateur de l'écosystème à l'échelle locale (apport d'affaires, mises en relation, mise en visibilité, etc.). Là encore, les logiques coopératives de l'ESS trouvent toute leur place dans la création de cette filière circulaire.
- Enfin, depuis peu, la Résidence du durable au sein de la Mairie du 10^e arrondissement de Paris pousse encore plus loin la collaboration entre acteur-ice-s du territoire, puisqu'elle invite des structures locales (ESS, TPE/PME engagées, collectifs...) en résidence, à co-construire des réponses innovantes à un enjeu précis. Avec le concours des équipes de la mairie, de la Direction de la Propreté et de l'Eau de Paris, de l'éco-organisme Citeo et des citoyen-ne-s, les structures résidentes ont 2 ans pour co-construire des projets pour une gestion circulaire des déchets.

L'équipe des Canaux s'engage au quotidien, pour favoriser des démarches collaboratives en faveur d'une économie plus circulaire et plus solidaire. Son rôle d'activatrice d'écosystèmes, de faiseur de « canaux » est plus que jamais essentiel.

1. Source : INSEE

2. À consulter sur : <https://ess2024.org/cahiers-dimpact/>

Ressources :

<https://www.economiecirculaire.org>

<https://www.eclaira.org> - Fiche "ESS-developper-economie-circulaire-sur-son-territoire"

Elisa Yavchitz
Directrice générale
Les Canaux

TRICYCLE : COMMENT DONNER UNE SECONDE CHANCE AUX PERSONNES ET UNE SECONDE VIE AUX DÉCHETS ?

Depuis plus de 13 ans, Tricycle est un acteur majeur de l'économie circulaire et de l'entrepreneuriat social et solidaire spécialisé dans la gestion et la valorisation des déchets. Depuis sa création par Xavier Porchier, la société a très rapidement développé des activités innovantes afin d'apporter aux entreprises des solutions complètes dans la gestion de leurs déchets.

Aujourd'hui, Tricycle a plusieurs activités qui sont : la collecte, le réemploi, l'upcycling, le recyclage ou encore le curage total de bâtiments (démolition intérieure). Afin de répondre au mieux aux besoins des professionnel-le-s (des sociétés, des collectivités, des entreprises du BTP, etc). Tricycle a développé au fil du temps cinq marques et un atelier au cœur de l'économie circulaire dans un entrepôt à Gennevilliers de plus de 5 000 m².

Un écosystème dédié à l'économie circulaire : cinq marques et un atelier

Tricycle Environnement est la première marque à voir le jour. Son cœur d'activité réside dans la collecte et le recyclage des déchets professionnels. Après plusieurs années d'expérience auprès des entreprises, notamment dans le vidage de sites entiers (ex. Vidage Tour Les Miroirs de Saint Gobain – 33 000m²), Tricycle a fait le constat en 2016 qu'un volume important de mobilier professionnel en bon état était laissé par ces entreprises. C'est la raison pour laquelle la marque Tricycle Office, boutique de mobilier de bureau d'occasion a été créée. En effet, le mobilier collecté par Tricycle Environnement est acheminé jusqu'à notre entrepôt puis vendu d'occasion dans notre showroom aux portes de Paris ou bien en ligne sur tricycle-office.fr.



Tricycle a également développé ses activités dans le secteur du bâtiment. Depuis 2017, Tricycle Curage est spécialisé dans la démolition intérieure, ce qui consiste à enlever les éléments non porteurs d'un bâtiment (dépose et enlèvement de plafonds, sols, cloisons, etc.). Après avoir déposé et trié chaque matériau curé sur les chantiers, les déchets sont transportés jusqu'au centre de tri. Ils peuvent également être acheminés aux partenaires de recyclage, au plus près des chantiers. En effet, depuis 2019, Bâticycle a pour mission de revendre les équipements et matériaux issus de nos chantiers de déconstruction sélective.

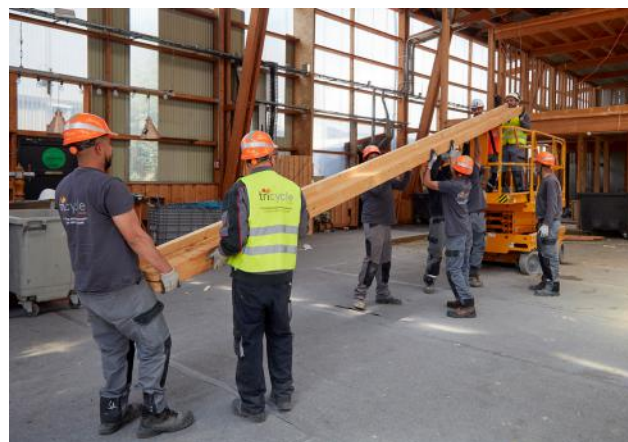
Pour finir, notre Atelier rénove si besoin le mobilier professionnel issu de Tricycle Office et fabrique le mobilier design upcyclé pour Gepetto. Ainsi, Gepetto éco-conçoit du mobilier design à partir des matières collectées sur nos chantiers (upcycling) et réalise des agencements sur mesure. Chaque produit est éco-conçu pour durer, être facilement réparable et revalorisé en fin de vie.

« La seconde chance est notre métier : faire des déchets une ressource et créer les emplois inclusifs de demain », telle est la promesse de Tricycle !

La force de Tricycle réside en sa capacité à maîtriser toute la chaîne de valeur, de la collecte à la revente, sans intermédiaire et en circuit court. Chacune de ses activités travaille en synergie, ce qui permet de créer une boucle vertueuse et de proposer une solution RSE complète pour les entreprises.

Engagée dans le développement durable depuis sa création, Tricycle est également investie d'une mission sociale et solidaire et est reconnue Entreprise d'Insertion par la DRIETS 92. « Nous souhaitons dès lors créer les emplois inclusifs de demain. Nous formons et nous accompagnons chacun-e de nos salariés en insertion professionnelle afin de leur permettre de rejoindre durablement le marché du travail », précise le fondateur Xavier Porchier.

Un exemple de chantier de (Re)construction durable : l'Académie Fratellini



Copyright © Frédéric Delangle

La déconstruction sélective et la reconstruction durable de l'Académie Fratellini est un des chantiers les plus représentatifs des synergies entre les marques de Tricycle. En effet, ce projet circulaire et solidaire a débuté en mai 2022 avec nos équipes de Tricycle Curage. Nous sommes intervenu-e-s pour déconstruire de manière durable une partie de l'École Supérieure des Arts du cirque, située à Saint-Denis, en collaboration avec l'Atelier du Pont, architecte du projet.

Dans un premier temps, nos équipes ont donc réalisé les travaux de dépose soignée des éléments de second œuvre (poutres de charpente, parquet, portes, etc.). Une partie de ces matériaux sera réemployée in-situ pour la reconstruction de l'Académie Fratellini tandis que les matériaux restants seront réemployés ex-situ par Bâticycle et Gepetto.

Dans ce cadre, Bâticycle a donc créé un magasin de réemploi au sein de l'Académie afin que les matériaux servant à la reconstruction du bâtiment soient à disposition des acteur-ric-e-s missionné-e-s sur le projet. Le reste des matériaux sera quant à lui vendu d'occasion par Bâticycle sur sa propre plateforme en ligne et dans notre showroom à Gennevilliers. De plus, Gepetto transformera du bois déposé en mobilier design upcyclé.

Voici les points essentiels à retenir de ce chantier circulaire :

- Une déconstruction de 3 mois ;
- Un chantier d'une superficie de 6 899 m² ;
- 24 compagnons et plus de 4 200 heures d'insertion réalisées ;
- Un magasin de réemploi avec plus de 70 références de matériaux ont été récupérés pour le réemploi.

Sixtine Cotterlaz

Cheffe de projets événementiel et communication

Elsa Gross

Cheffe de projets communication

Tricycle

ACCOMPAGNER LES INITIATIVES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LES TERRITOIRES

Les collectivités locales s'engagent pour le développement de l'économie circulaire sur leurs territoires.

L'économie circulaire est un outil central de la transition écologique en cours. Elle vise à mobiliser les produits existants avant de consommer de nouvelles ressources naturelles, de développer de nouveaux modes de production, de fabrication, de consommation et de solidarité. Cette circularité doit ainsi être pensée dès la conception des produits et services, pour réduire au maximum les externalités négatives et projeter leur fin de vie.



La Région Île-de-France, par exemple, a lancé en 2020 un grand plan de développement de l'économie circulaire visant à combler un certain nombre de difficultés rencontrées pendant la crise du COVID-19. Les principaux enjeux visés étant de soutenir la relocalisation d'activités dans la région, la durabilité, la consommation responsable, la réduction des déchets, le développement d'emplois locaux et le réemploi. La région s'est engagée à passer d'ici 2030 d'un modèle de consommation linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) à un modèle circulaire dans tous les secteurs de son économie. Cette ambition importante se matérialise en différents objectifs opérationnels dont l'un d'entre eux vise à faire émerger sur le territoire francilien des solutions nouvelles grâce à l'accompagnement de plus de 200 entreprises d'ici 2025.

La Plateforme ESS 2024 a également été créée en 2019 pour soutenir le développement des acteur·rice·s de l'économie responsable dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024. Cette équipe d'expert·e·s accompagne les acteur·rice·s de l'économie circulaire dans l'obtention de contrats pour les JO. Cet événement mondial est une opportunité extraordinaire de permettre le changement d'échelle de l'économie circulaire dans la région.

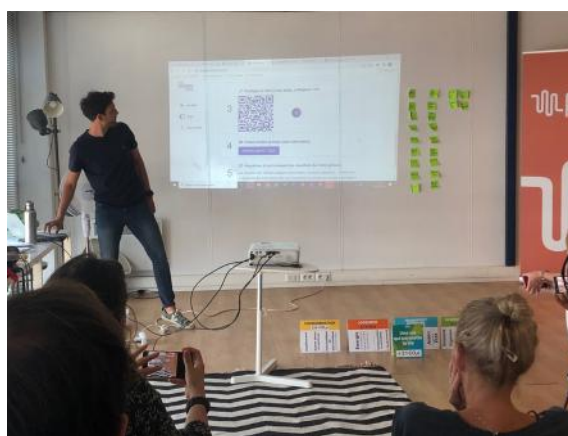
« EN TANT QU'ACTEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT, IL EST AUSSI DE NOTRE RESSORT D'ENCOURAGER CETTE ACCÉLÉRATION ET DE SE POSITIONNER COMME UN PARTENAIRE FACILITEUR DE CETTE INNOVATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DES TERRITOIRES. »

A l'échelle du territoire de la Seine-Saint-Denis (sur lequel PULSE porte ses actions), les collectivités locales s'engagent également dans le soutien au développement de cette filière. Est Ensemble a lancé en milieu d'année 2019 un grand plan de développement de l'économie circulaire sur son territoire. La communauté de communes développe un écosystème dense de PME, d'industries et de collectivités qui unissent leurs compétences pour penser la circularité sur le territoire. Cette liste non-exhaustive d'actions soutenant le développement de l'économie circulaire permet de comprendre le mouvement collectif initié par l'ensemble de la sphère publique.

Pour soutenir cette dynamique, il est nécessaire d'envisager de nouvelles formes de collaboration, qui impliquent la sphère publique, privée mais également les entrepreneur·e·s, porteur·se·s de solutions de terrain.

Conscient·e·s de ce besoin d'innover dans les modes de collaboration, nous avons élaboré, à l'échelle de notre incubateur à Montreuil (Seine-Saint-Denis), un dispositif permettant concrètement d'accélérer la transition écologique et économique sur le territoire francilien en favorisant l'identification et le développement des projets agissant sur les enjeux de l'économie circulaire. Dans ce cadre, nous avons créé en 2020 #LaSaisonCirculaire, un programme d'accompagnement à destination des entrepreneur·e·s de l'économie circulaire en Ile-de-France. Ce dispositif, co-construit avec SUEZ, a déjà permis de proposer un accompagnement sur-mesure à 35 entrepreneur·e·s comprenant du coaching individuel, des formations, des ateliers spécialisés, des événements et des visites de lieux emblématiques, l'accès à un réseau partenarial et la mobilisation des collaborateur·rice·s-expert·e·s de SUEZ.

Les avantages de cette alliance sont multiples. Tout d'abord pour les entrepreneur·e·s qui, au-delà de relations partenariales privilégiées, bénéficient d'un contenu pédagogique spécifique directement inspiré des modèles d'innovation déployés par un grand groupe spécialisé dans la gestion des ressources et des déchets. Élément clé lorsqu'un·e entrepreneur·e de l'économie circulaire doit, dès la création, penser l'ensemble des externalités et la fin de vie de son produit. Ensuite, pour un grand groupe tel que SUEZ, travailler la complémentarité avec les acteur·rice·s de l'économie sociale permet de renforcer sa valeur ajoutée auprès des collectivités - ses principaux·es client·e·s - afin de créer et de modéliser de nouvelles offres à fort impact social et environnemental au plus près des besoins. Enfin, ce type de partenariat peut réellement contribuer à une dynamique positive sur les territoires et soutenir leur transition écologique dans une dynamique d'open innovation plus seulement réservée à la seule coopération startup - grands groupes mais aussi étendue aux collectivités qui doivent s'ajouter à ce tour de table vertueux.



En tant qu'acteur de l'accompagnement, il est aussi de notre ressort d'encourager cette accélération et de se positionner comme un partenaire facilitateur de cette innovation sociale et environnementale au cœur des territoires. Dans cette optique, il nous semble de plus en plus primordial de densifier et de fédérer des écosystèmes locaux autour des entrepreneur·e·s, pour donner de la visibilité à leurs projets mais aussi de faire passer à l'échelle ces innovations qui permettront une véritable transition à toutes les échelles, y compris locales.

Florian Jouffineau
Directeur France
Pulse (Groupe SOS)

TZCLD : UNE MÉTHODOLOGIE DE COOPÉRATION TERRITORIALE INNOVANTE POUR IDENTIFIER DE NOUVELLES ACTIVITÉS FAVORABLES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Copyright © Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée

Convaincu que personne n'est inemployable, et que ce n'est ni le travail ni l'argent qui manquent, Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) fait la démonstration depuis 2016 qu'en partant des personnes privées durablement d'emploi (PPDE) et des territoires, nous pouvons collectivement mettre fin à la privation durable d'emploi.

Avec la mobilisation des actrices et acteurs locaux-ales – élu-e-s, PPDE, habitant-e-s, associations, structures de l'insertion par l'activité économique, actrices et acteurs économiques, service public de l'emploi, etc. – réuni-e-s dans le comité local pour l'emploi (CLE) autour d'un projet de territoire, la coopération territoriale et la création de plusieurs dizaines d'entreprises à but d'emploi (EBE) dans 39 territoires ont déjà permis l'embauche de plus de 1 500 personnes qui étaient privées d'emploi depuis plus de quatre ans en moyenne en CDI, au SMIC et à temps choisi.

Les emplois créés au sein du projet sont issus de cette mobilisation territoriale animée par le CLE, dont les personnes privées durablement d'emploi font partie, en coordination avec les EBE. Il s'agit, en partant des savoir-faire et des souhaits des futur-e-s salarié-e-s, de répondre à des besoins non pourvus sur un territoire. Dans ce processus, le CLE garantit les principes de non-concurrence et de complémentarité de l'activité par rapport aux actrices et acteurs économiques locaux-ales. Il permet également le lien et l'interconnaissance des acteur-ice-s afin de répondre aux besoins spécifiques du territoire. Les EBE occupent une place clé dans la création des emplois supplémentaires nécessaires à l'objectif d'exhaustivité.

La première phase expérimentale (2016-2021) a permis d'observer que cette méthode de coopération territoriale a fait émerger un grand nombre d'activités et de filières traitant de l'enjeu de transition écologique. Cela s'explique principalement par le fait que ces activités ont encore des difficultés en matière d'accès au financement, de rentabilité et par conséquent d'un maintien sur le long terme. Le modèle économique du projet, par la création des emplois supplémentaires et d'activités non concurrentielles, apparaît tout à fait adapté à l'émergence et à la structuration de ces filières et métiers. En effet, la production d'emplois, en partie financée par l'activation des dépenses passives, a permis aux 13 premières EBE d'embaucher 1 062 personnes de 2016 à mai 2021. À la fin de la première étape, les activités liées à la transition écologique représentaient 37% du chiffre d'affaires des EBE et un tiers des ETP créés dont la moitié sont des salarié-e-s avec une reconnaissance de la qualité de travailleur-euse handicapé-e.

Dans le champ de la transition écologique au sein du projet, l'économie circulaire représente une grande partie de ces activités qui s'inscrivent dans un panel assez large. Elles contribuent au réemploi, à la réparation et la réutilisation par le biais des recycleries, ressourceries, matériau-thèques, valorisation des matières qui retournent à leur filières d'origine (PVC, aluminium, fer, verre, etc.), la fabrication d'objets en tissus à partir des matières recyclées ou encore à la consommation

responsable et la lutte contre le gaspillage alimentaire (via les conserveries, les épiceries solidaires, en vrac ou au travers des actions de sensibilisation pour mieux manger). Sans laisser de côté la gestion de biodéchets et les maraîchages urbains et ruraux qui se développent dans une bonne partie des territoires habilités.

Cette liste est loin d'être exhaustive mais permet de mettre en évidence le rôle joué par les EBE et leur place de partenaires qui contribuent au développement ou à la création des filières de valorisation qui s'inscrivent dans une dynamique économique locale vertueuse. Les obligations de non-concurrence et de territorialisation de l'activité bénéficient avant tout aux entreprises locales et au développement à une échelle territoriale.



Copyright © Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée

Avec le déploiement de la 2^e étape expérimentale depuis juillet 2021, la production d'emplois permet d'accélérer la mise en œuvre des politiques publiques et le développement économique local. La méthode du projet basée sur l'identification des besoins à l'échelle territoriale permet de créer une dynamique capable de répondre à la fois aux enjeux de création d'emplois pour les personnes qui en sont privées et d'activités socialement et écologiquement utiles et non délocalisables. Cette démarche invite à passer du principe d'efficacité à celui de l'adaptation. Elle s'inscrit dans une logique de démarchandisation, de démocratisation et de dépollution du travail dans un contexte où les enjeux climatiques et environnementaux nous amènent à reconsidérer notre manière collective d'habiter les territoires.

Victoria Bazurto
Responsable recherche - évaluation

Jeanne Bot
Responsable plaidoyer

Territoires zéro chômeur de longue durée

LES ACCOMPAGNATEUR·RICE·S DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL, MAILLONS CLÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



Qui sont ces accompagnateur·rice·s ?

Les accompagnateur·rice·s de l'entrepreneuriat social visent tous·tes un même objectif : favoriser l'émergence, la consolidation et le développement des structures d'utilité sociale. Ces acteur·rice·s appuient les entrepreneur·e·s sur leur vision stratégique, leur modèle économique et organisationnel et le développement de partenariats, etc. en tenant compte des spécificités de l'entrepreneuriat social. Parmi ces accompagnateur·rice·s, on retrouve notamment : les Fabriques à initiatives, qui impulsent collectivement des solutions d'utilité sociale à partir des besoins d'un territoire ; les incubateurs de l'ESS et de l'innovation sociale qui accompagnent les entrepreneur·e·s dans la création de leur projet ; le Dispositif local d'accompagnement de l'ESS qui accompagne chaque année 6 000 entreprises de l'ESS dans leur consolidation et changement d'échelle ; les programmes d'accompagnement au changement d'échelle.

Un ancrage local fort...

L'ancrage territorial est une caractéristique forte de ces accompagnateur·rice·s. Une grande majorité des dispositifs et programmes sont impulsés et portés par des acteur·rice·s locaux·ales, et d'autres acteur·rice·s du territoire sont intégrés·es dans leur gouvernance. C'est le cas par exemple du Tube à ESS'ai (créé par le Comité de Bassin d'Emploi du Seignaux en Sud-Aquitaine), de Première Brique (impulsé par la métropole de Toulouse) ou du Générateur Bourgogne-Franche-Comté (cocréé par 6 structures déjà implantées sur la région). Cette forte proximité avec les acteur·rice·s du territoire (collectivités, services déconcentrés de l'État, associations, autres acteur·rice·s de l'accompagnement et du financement, entreprises privées, etc.) leur permet d'avoir une compréhension fine des enjeux et besoins locaux.

...permettant le développement de solutions utiles, pérennes et non délocalisables...

Les accompagnateur·rice·s de l'entrepreneuriat social appuient les territoires pour développer des réponses ambitieuses et d'avenir, créatrices d'emploi, en lien avec les enjeux locaux et les transitions à accélérer : commerces de proximité pour redynamiser les territoires, habitats inclusifs pour répondre au vieillissement de la population, tiers-lieux solidaires pour lutter contre l'isolement et la précarité, projets de transition alimentaire et agricole, projets d'économie circulaire pour limiter le gaspillage des ressources et réimpulser des dynamiques locales, etc. Les incubateurs de l'ESS intègrent ces enjeux dans leurs critères de sélection : ils s'assurent que les projets accompagnés sont pertinents vis-à-vis du territoire et évitent la multiplication d'initiatives semblables. Les accompagnateurs de l'entrepreneuriat social jouent également le rôle de tiers de confiance entre les acteur·rice·s du territoire et les entrepreneur·e·s en les aidant à développer des coopérations.

... avec des modalités d'action adaptées aux enjeux locaux...

Les accompagnateur·rice·s de l'entrepreneuriat social développent également des solutions innovantes pour répondre aux enjeux des territoires, notamment en milieu

rural. CoCoShaker a par exemple lancé un parcours d'accompagnement en itinérance en Auvergne pour y soutenir les entrepreneur·e·s isolé·e·s ; Ronalpia, dans le Rhône, a noué des partenariats avec des acteur·rice·s du développement local (agences de développement économique, collectivités, associations, etc.) pour diffuser ses services dans les territoires éloignés des pôles urbains et mutualiser des moyens, en leur transférant son ingénierie d'accompagnement. D'autres acteur·rice·s, comme Projets-19, Positive Planet ou Singa ont développé des programmes inclusifs pour accompagner des porteur·euse·s de projet au-delà des cercles entrepreneuriaux classiques, notamment des jeunes, des habitant·e·s des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des personnes réfugiées. Enfin, d'autres programmes sont dédiés à l'accompagnement des femmes, comme ceux portés par Empow'Her et La Ruche, pour favoriser la mixité dans l'entrepreneuriat social.

...et pouvant impulser de nouvelles solutions grâce aux coopérations

Au-delà de l'accompagnement des projets, les coopérations impulsées par les accompagnateur·rice·s de l'entrepreneuriat social peuvent créer de nouvelles dynamiques économiques territoriales. C'est l'ADN même de la Fabrique à initiatives (FAI), qui a pour mission de développer de nouvelles activités économiques utiles aux territoires, en connectant acteur·rice·s public·que·s, privé·es et citoyen·ne·s pour construire des réponses entrepreneuriales adaptées et solides s'inscrivant dans l'ESS : depuis 2010, plus de 130 activités d'utilité sociale ont ainsi été créées. Les FAI impulsent également le développement de nouvelles filières, comme la FAI du Limousin dans la Creuse (autour des aides techniques pour l'autonomie et de la gestion des déchets) ou les Ecosolies à Nantes (autour de la gestion des biodéchets).

De manière générale, les accompagnateur·rice·s de l'entrepreneuriat social n'hésitent pas à s'associer avec d'autres acteur·rice·s pour créer des parcours sectoriels inédits. Képos et France Active Lorraine ont ainsi créé La Serre à projets qui accompagne l'émergence d'activités participant à la transition écologique ; Ronalpia et l'association Possibles ont ouvert un programme dédié aux projets visant à améliorer l'insertion des personnes sous-main de justice. Les accompagnateur·rice·s de l'entrepreneuriat social mettent enfin leur ingénierie au service du développement d'innovations sociales locales et collectives en s'inscrivant dans des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), comme Innovalies en Haute-Savoie et le réseau PLOUCS dans les Landes.

Les accompagnateur·rice·s de l'entrepreneuriat social sont ainsi des acteur·rice·s clés du développement des territoires : impulseurs de dynamisme local et de création d'emploi, ils /elles contribuent également à la résolution des enjeux locaux en accompagnant le développement de solutions utiles, innovantes et non délocalisables et en favorisant leur coopération.

Retrouvez plus d'informations sur ces acteur·rice·s sur [avise.org](https://www.avise.org) (annuaire, cartographies, décryptages, etc.).

Louise de Rochechouart

Responsable de pôle
Avise

LES INNOVATEUR·RICE·S SOCIAUX·ALES SONT LA R&D DES POLITIQUES PUBLIQUES !

Se loger décemment, s'alimenter sainement, pouvoir se soigner dignement, s'éduquer et se cultiver librement, trouver un emploi décent font figure de besoins fondamentaux pour vivre durablement. Aujourd'hui, nul ne peut ignorer que ces impératifs se doivent d'être respectés sans nuire pour autant à notre environnement. Il faut en effet mettre fin aux dommages causés par notre conscience tardive des enjeux climatiques et provoqués par un mode de consommation excessif. Ce dernier creusant simultanément des inégalités sociales sans précédent.

Concourir à satisfaire ces besoins fondamentaux, c'est œuvrer pour l'intérêt général

L'innovation sociale semble alors être la seule voie. On peut la voir comme l'instrument qui « cherche de nouvelles réponses adéquates aux problèmes sociaux et sociétaux et fait référence à des solutions qui visent principalement à améliorer la qualité de vie des individus et des communautés en augmentant leur bien-être ainsi que leur inclusion sociale et économique. Ces solutions peuvent être de nouveaux services, de nouveaux produits et de nouvelles relations avec les parties prenantes. »¹



Depuis de nombreuses années, les acteur·rice·s de l'innovation sociale se regroupent sous la bannière de l'économie sociale et solidaire qui fait office de volet de Recherche & Développement des politiques publiques. Ils/elles abordent les sujets d'employabilité par l'inclusion économique, d'égalité des chances à l'école, d'alimentation durable et saine sur les territoires, d'accès au soin pour tous·tes, de sobriété énergétique, d'action de lutte contre le réchauffement climatique, de logement décent pour tous·tes. Ils/elles devraient d'ailleurs bénéficier de systèmes identiques à celui du crédit impôt recherche. Bien souvent, ils/elles adressent leur sujet à l'échelle d'un territoire pour l'influencer en profondeur et enjoindre chaque partie prenante du système à prendre leur part de responsabilité, en s'appuyant sur leur propre expertise et celle des autres.

À titre d'exemple :

- Banlieues Santé, association créée par des professionnel·le·s de santé, dont l'objectif est de lutter contre les inégalités sociales de santé et d'ainsi réduire l'écart d'espérance de vie entre riches et pauvres en France.
- Le Réseau Éco Habitat accompagne et aide des familles en difficulté à isoler leur logement pour leur permettre de faire, dans la durée, des économies. Il/elle travaille et agit pour cela en réseau, avec notamment des bénévoles de terrain.
- Télémaque réunit, depuis 2005, des mentors issus du monde professionnel et éducatif. Leur mission : accompagner des jeunes investi·e·s et leur donner les meilleures chances de se révéler par le biais d'un double mentorat "école-entreprise".

- Le Groupe Ares (Association pour la Réinsertion Économique et Sociale), créé en 1991, a pour vocation principale de favoriser l'insertion de personnes en grande exclusion (SDF, jeunes sans qualification, personnes handicapé etc.) en leur offrant un travail et un accompagnement social adaptés. Ares est le plus important groupe d'insertion par l'économie en Île-de-France avec près de 1 000 personnes accompagnées par an, un budget de plus de 30M€ et plus de 200 client·e·s qui témoignent leur confiance aux 14 établissements du Groupe sur 3 métiers : Logistique, Économie circulaire, Services numériques.

Véritable socle de l'économie sociale et solidaire, le tissu associatif reste son plus gros pourvoyeur d'emplois. En 2020, il représente 77% des emplois de l'ESS. De plus, plus de 8 établissements de l'ESS sur 10 sont des associations.²

Ces structures manifestent leur mission d'intérêt général par une fréquente constitution juridique sous forme associative, refusant ainsi l'enrichissement personnel qu'une entreprise autoriserait et qu'elle détournerait parfois de choix dictés par la mission d'utilité sociale ou sociétale, bref, de l'intérêt général.

L'approche systémique permet d'identifier clairement les racines des problématiques sociétales, tout en ayant une vision globale et non parcellaire, en privilégiant la coopération interdisciplinaire pour compter sur chaque expertise, en la valorisant et en soutenant les personnes qui en ont besoin.

Alors, un changement de perception et de représentations agit tout en valorisant de nouveaux modes de collaboration et de nouvelles manières d'évaluer les résultats d'une action.

L'ESS est souvent associée à la génération de 10% du PIB en France, autrement dit de la richesse produite par le pays. Or, le PIB est un calcul économique qui ne prend en compte ni les économies générées par les dispositifs d'innovation sociale mis en œuvre par les acteur·rice·s de l'ESS, ni les impacts systémiques sur le retour à l'emploi des plus fragiles, ni même la meilleure considération de la santé pour les personnes défavorisées, ni la puissance du lien social en entreprise apporté par le bénévolat, pas plus que la mise en place du mentorat scolaire sur les politiques d'employabilité en France. Autant d'éléments essentiels à identifier, évaluer et valoriser dans une mesure d'impact systémique et économique. À croire que le plus essentiel ne se mesure pas, voire ne cherche pas à se mesurer.

Intégrer davantage l'innovation sociale dans les politiques publiques est le sujet des prochaines années pour garantir à tous·tes une transition juste et porteuse d'espoir. L'essentiel se voit surtout avec le cœur.

1. Source : définition de l'innovation sociale par l'OCDE

2. Source : chiffres Observatoire national de l'ESS, d'après Insee Clap 2015 • Coop Fr, Panorama des coopératives 2020 • Observatoire de la Philanthropie - fondation de France • Enquête CES-CRA, le Paysage associatif français • DG Trésor

Elsa Grangier
Directrice Générale
Ashoka France

LE LAB'ESS : ACCOMPAGNER LES PROJETS À IMPACT TUNISIEN DANS UNE ÉCONOMIE SOCIALE NOUVELLE



Copyright © Lab'ESS

Se structurer et faire réseau dans un secteur en plein essor

En Tunisie, l'entrepreneuriat social, bien qu'encore marginal, est de plus en plus dynamique. En effet, l'économie sociale ne représente qu'1% du PIB de l'économie tunisienne et 72% des entreprises œuvrant dans ce domaine ont été créées après la révolution de 2011¹. Le Lab'ess a ainsi été fondé en 2012, avec le soutien du Groupe SOS en France, dans ce contexte d'expansion associative sans précédent, avec une demande de justice sociale et d'égalité dans la répartition des richesses du pays. Son origine répond à un besoin de structuration pour ce jeune mouvement d'entrepreneur-e-s à impact et de dirigeant-e-s associatif-ve-s.

Afin de soutenir les acteur-ric-e-s et redonner du sens à l'économie locale, le Lab'ess accompagne, forme mais aussi finance les porteur-euse-s de projets à impact. En raison de manque de connaissance et d'expérience dans la gestion d'entreprise et la gouvernance, ces organisations de l'économie sociale et solidaire font en effet face au risque de ne pas perdurer. Le programme d'incubation du Lab'ess, avec un suivi personnalisé ainsi qu'un accompagnement collectif, répond à ce besoin d'apprentissage et d'outillage afin de soutenir les entrepreneur-e-s vers une plus grande durabilité de leur activité et un impact certain. Le Lab'ess a réussi à relever ce défi puisque 78% des entreprises accompagnées sont considérées comme durables.

En plus de son accompagnement vers des modèles plus résilients, le Lab'ess répond aux enjeux du financement nécessaire aux porteur-euse-s de projet pour se lancer. En effet, l'ESS tunisienne se trouve dans un contexte législatif ambigu puisque malgré une loi sur l'ESS votée en 2020, les décrets d'application n'ont pas encore été publiés. En l'absence de statut reconnu, les entrepreneur-e-s de l'ESS peinent à répondre aux attentes de financeur-euse-s. Afin de lever ce frein, le Lab'ess a développé un dispositif de financement alternatif grâce à un outil basé sur la confiance : le prêt d'honneur (sans frais, sans intérêt, sans garantie). Lancé il y a 2 ans, ce prêt a déjà permis à une dizaine d'entrepreneur-e-s de développer leurs activités. Le prêt d'honneur permet également d'entrer dans une logique de solidarité, puisque la pérennisation du fonds dépend pleinement du remboursement des précédentes-e-s.

Cette valeur de solidarité est un axe essentiel pour le Lab'ess qui, au-delà de son organisation, anime un véritable réseau d'acteur-ric-e-s à impact. À travers son réseau d'alumni mais aussi de ses événements et l'animation de sa communauté sur les réseaux sociaux, le Lab'ess permet aux entrepreneur-e-s sociaux-ale-s de se mettre en contact et d'échanger opportunités et bonnes pratiques.

Envisager l'entrepreneuriat social tunisien de demain

Avec dix années d'expérience et d'expertise, le Lab'ess se projette et envisage les enjeux de demain pour l'entrepreneuriat social en Tunisie. Deux problématiques sont devenues incontournables : celle du climat et celle de l'inclusion économique et sociale des minorités.

En même temps que les sujets liés à la crise environnementale s'imposent dans la société, les entrepreneur-e-s à impact s'en saisissent et proposent des solutions innovantes et durables pour la Tunisie. Au Lab'ess, cette dynamique se constate notamment par un accroissement du nombre de projets dans le secteur de la transition écologique. En 2022, c'est un véritable tournant qui a été enclenché avec le lancement du projet Samim, pour lequel le Lab'ess sera chef de file et agira avec des partenaires en Mauritanie, Maroc, Tunisie et Jordanie. Ce projet de structuration des organisations de la société civile autour des ODD 11 « villes et communautés durables » et 12 « consommation et production responsable » sur la rive sud de la Méditerranée est le premier projet où l'Agence Française de Développement soutient directement une association du sud.

Un second défi est l'inclusivité de l'entrepreneuriat social, en améliorant l'employabilité de publics marginalisés dans le monde du travail tunisien.

Dans ce cadre, l'entrepreneuriat porté par des femmes constituera une priorité et cela notamment en région. En effet, bien que les femmes tunisiennes constituent 67% des diplômé-e-s du supérieur, elles ne sont que 26% dans la population active. Elles sont également plus menacées par le chômage avec un taux de 24,1% contre 15,9% pour les hommes. Ces disparités sont exacerbées dans les régions intérieures de la Tunisie, avec un taux de chômage féminin atteignant en moyenne 35 %.



Copyright © Lab'ESS

Pour traiter la question du genre dans l'entrepreneuriat, le Lab'ess a notamment lancé le programme Essentielles qui vise à améliorer l'employabilité des femmes tunisiennes. Cette action viendra accompagner des promotions composées exclusivement de femmes à Sfax, permettant ainsi une meilleure prise en compte de leurs besoins et contraintes et de développer des solutions économiques à fort impact social et environnemental.

Après dix ans d'action, le Lab'ess se projette dans les défis de demain afin de poursuivre son soutien aux entrepreneur-e-s pour faire de l'économie un secteur plus social et focalisé sur l'humain plutôt que sur le profit.

1. Source : World Bank, "L'entrepreneuriat social en Tunisie : succès et perspectives" (2017)

Rachid Abidi

Directeur

Marine Sohn

Chargée d'accompagnement

Lab'ess (Groupe SOS)

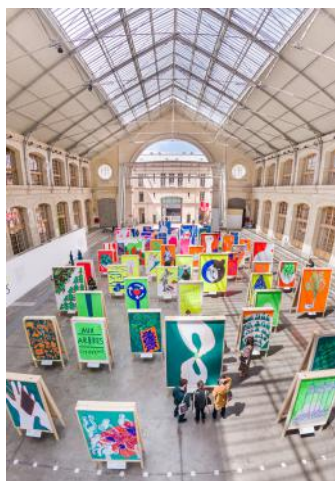
LE CENTQUATRE-PARIS ET SON INCUBATEUR 104FACTORY : UN EXEMPLE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL ET SOCIAL

L'entrepreneuriat et l'activité culturelle ont pendant longtemps été dissociés dans le secteur culturel, dominé par un modèle d'intervention publique. Il n'est pas toujours naturel de rapprocher culture et économie et il ne faut pas nécessairement les opposer, il s'agit de mieux prendre en compte ces initiatives entrepreneuriales pour leur permettre de se développer. Pourtant, le secteur de l'entrepreneuriat culturel représente aujourd'hui 3,2% de la richesse nationale. Ces structures sont créatrices d'emploi et participent à l'attractivité et au développement économique des territoires.

Comment se créent les liens entre institutions culturelles et cet entrepreneuriat émergent ? Est-ce adhérer à une économie sociale et solidaire que de l'intégrer dans un établissement public culturel ? Comment un établissement public culturel peut-il intégrer l'économie sociale et solidaire par ses activités d'accompagnement entrepreneurial ? Quel impact ces activités peuvent-elles avoir sur le territoire ?

Un lieu infini, d'art, de culture et d'innovation ancré dans son territoire

Situé dans le 19^e arrondissement de Paris, dans un quartier prioritaire de la Ville de Paris avec une forte densité et un taux de chômage très élevé, le CENTQUATRE-PARIS¹ est un espace de résidences artistiques, de production et de diffusion d'arts pour les publics et les artistes du monde entier. Pensé par son directeur José-Manuel Gonçalves et ses équipes comme une plateforme collaborative, il donne accès à l'ensemble des arts contemporains, de toutes les disciplines, au travers d'une programmation résolument populaire, contemporaine et exigeante. Son architecture particulière, une halle de près de 40 000 m², procure à ses usager·ère·s des espaces infinis, offrant ainsi un lieu de vie atypique jalonné de boutiques et de restaurants. Les espaces sont libres, ouverts et sont dédiés aux pratiques artistiques spontanées et à la petite enfance avec notamment la Maison des Petits. S'y mêlent usages personnels et professionnels, dans la liberté d'une ruche organique, créative et attentive aux autres, les frontières continuellement redéfinies par la programmation du lieu, qui est accessible à tous·tes.



Le CENTQUATRE-PARIS, pour s'appuyer sur sa programmation et les équipes artistiques en résidence, développe une action territoriale large et durable avec plus de 300 partenaires locaux chaque saison (associations, centres sociaux, établissements scolaires et universités notamment) et à différentes échelles. Il mène des projets en lien avec le milieu scolaire en appui des dispositifs des collectivités locales et des rectorats, il développe des ateliers TAP (Temps d'activités périscolaires) à destination des enfants des écoles voisines et en cohérence avec l'action menée avec de nombreux·euses acteur·rice·s du Nord-Est parisien. Par ailleurs, lors de chaque vacance scolaire, des stages artistiques sont proposés aux centres de loisirs voisins et aux associations locales en partenariat avec la Mairie du 19^e arrondissement et avec le soutien du Fonds de dotation Chœur à l'ouvrage. De plus, il propose en partenariat avec le Samu social de Paris, des stages artistiques et des temps d'accueil enfants-parents au sein des hôtels sociaux depuis 2017.

C'est l'ensemble de ces actions menées depuis de nombreuses années avec une équipe passionnée, mais également l'attention quotidienne portée à chaque usager·ère qui ont fait du CENTQUATRE-PARIS un lieu remarquablement vivant et ancré dans son territoire. S'appuyant sur ses expériences et expertises, il développe

aujourd'hui une activité d'ingénierie culturelle au travers de 104ingénierie² permettant d'accompagner des acteur·rice·s public·que·s et privé·e·s (institutions, établissements publics, collectivités territoriales, aménageurs, promoteurs, architectes, entreprises, fondations) dans la conception et la réalisation de projets culturels et artistiques innovants. Expert dans la création d'écosystèmes favorisant l'hybridation d'activités, le lien avec son territoire, et l'accompagnement de l'innovation à travers le CENTQUATRE-PARIS, il propose des recommandations programmatiques et techniques dans des projets d'aménagement urbain.



Le CENTQUATRE-PARIS, avec son incubateur 104factory³, a décidé d'intégrer des activités d'accompagnement d'entreprises parisiennes, culturelles, créatives et innovantes depuis 2013. En effet, ces jeunes structures sont des actrices économiques à part entière qui impulsent de nouvelles créations artistiques, l'innovation, l'emploi et contribuent à l'attractivité du territoire.

104factory soutient tout un écosystème d'entreprises innovantes du champ des industries culturelles et créatives. Des projets collectifs se doivent de répondre à des besoins et avoir une utilité sociale et accompagner les entrepreneur·e·s à agir de manière responsable. En développant un certain nombre de programmes notamment Culture Impact⁴, laboratoire urbain de transition écologique au service de la culture, 104factory repense les usages et favorise les innovations dans le secteur culturel afin de réduire son empreinte écologique. Artora⁵, agence de médiation culturelle et créatrice de lien entre les générations ou encore Plinth⁶, outil numérique de mise en relation pour le don d'objets et matériaux dédiés au secteur culturel, font partie des exemples d'entreprises culturelles et sociales présentes au CENTQUATRE-PARIS.

Les lieux et espaces culturels étant par essence des lieux d'intérêt général, nous pourrions imaginer que dans le futur se développe dans ces lieux de nombreuses initiatives, favorisant l'émergence de l'entrepreneuriat culturel et social.

1. Source : <https://www.104.fr/>

2. Source : <https://www.104.fr/entreprises-et-acteur-ice-s-publics/ingenierie-culturelle-104ingenierie.html>

3. Source : <https://www.104factory.fr/>

4. Source : <https://www.104factory.fr/culture-impact/>

5. Source : <https://artora.fr/>

6. Source : <https://plinth.fr/>

Marialya Bestougeff

Directrice de l'innovation

Alix de Malezieux

Chargée d'opérations innovation

Efrén Hernandez Martin

Chargé de missions innovation

CENTQUATRE-PARIS

LA ROUE DE L'IMPACT : OPTIMISER L'IMPACT DES PROJETS ENTREPRENEURIAUX ET D'ACCOMPAGNEMENT



Depuis la création du pôle Entrepreneuriat à impact à HEC Paris en 2018, nous avons réalisé que plusieurs composantes fondamentales étaient nécessaires pour optimiser et démultiplier l'impact de projets d'accompagnement et de projets entrepreneuriaux, notamment sur les territoires. Nous appelons cette méthodologie la « roue de l'impact » (©Nathalie Riond). Nous utilisons cet outil à la fois pour pérenniser l'impact de nos programmes et sensibiliser nos apprenant-e-s et entrepreneur-e-s aux questions d'impact social et environnemental et les aider à formaliser leur stratégie. La première étape de cette « roue » est la connaissance, la deuxième le territoire, la troisième l'innovation, et la dernière l'influence. Pourquoi ces quatre étapes ?

La connaissance, condition *sine qua non* pour guider son action

Elle correspond à la prise de conscience que n'importe quel porteur-se de projet ou entrepreneur-e souhaitant contribuer à des solutions qui répondent à des besoins sociaux et générer un impact positif doit avoir un très bon niveau de connaissances des tenants et aboutissants de son action. Elle est fondamentale pour comprendre dans quel contexte épistémologique l'action est ancrée et qualifier l'impact qu'il est possible d'avoir. Le savoir étant largement accessible aujourd'hui, la connaissance est la mise en contexte et en mouvement de celui-ci. La connaissance, c'est déjà un territoire immatériel qui définit le périmètre de l'action et de l'impact.

Le territoire, une échelle adaptée pour le développement de son impact

Tout-e entrepreneur-e social-e sait que démultiplier son impact, essaimer ses dispositifs et faire croître son organisation requiert un lien étroit avec le territoire, et a fortiori avec chaque territoire d'ancrage. L'entrepreneuriat social, de bien des manières différentes, prospère par et avec les parties prenantes de son écosystème, qu'elles soient des acteurs et actrices public-que-s, privé-e-s, de la société civile ainsi que les ressources naturelles disponibles.

Ainsi un projet d'économie circulaire, malgré l'homogénéité de la réglementation française en matière de recyclage et de réemploi, ne s'adresse pas aux mêmes enjeux selon l'implication et le budget

des collectivités territoriales, selon les schémas de collecte et de répartition de l'habitat, selon les pressions déjà existantes en termes de traitement des déchets et de réemploi des matériaux.

« L'ANCRAGE LOCAL POUR L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL C'EST LE GAGE DE PROPOSER DES SOLUTIONS À LA FOIS INNOVANTES, ADAPTÉES ET DONC À FORTE VALEUR AJOUTÉE ET ÉVOLUTIVE DANS LA DURÉE. »

Le taux d'emploi, la moyenne d'âge de la population, la proportion d'habitant-e-s d'origine immigrée, le niveau d'éducation, le nombre de réfugié-e-s sont également autant de variables qui jouent dans l'implantation et le développement d'une entreprise à impact social. L'enjeu pour chaque organisation est de bien savoir si sa proposition de valeur et sa mission correspondent à la réalité des enjeux d'un territoire et à leur importance relative.

L'innovation, gage de valeur ajoutée

Cet élément de la roue permet justement de parler de valeur et de valeur ajoutée. Dès lors que l'action est ancrée dans la connaissance et dans un territoire, et donc dans un contexte et un écosystème spécifique, il devient possible d'innover de manière très efficace, car concrète. L'ancrage local pour l'entrepreneuriat social c'est le gage de proposer des solutions à la fois innovantes, adaptées et donc à forte valeur ajoutée et évolutive dans la durée.

L'influence et son potentiel démultiplicateur

Une fois la stratégie d'impact rendue pertinente par la connaissance, adaptée grâce au lien avec le territoire et à forte valeur ajoutée par l'innovation, il s'agit de démultiplier cet impact positif. Une des méthodes utilisées par certain-e-s entrepreneur-e-s sociaux-ales consiste à faire connaître, à diffuser la connaissance accumulée lors des expérimentations et à la valoriser, la rendre désirable. Ainsi, une des

formes d'essaimage les plus efficaces peut se faire en inspirant d'autres acteurs et actrices dans d'autres territoires et d'autres secteurs qui reprendront à leur compte les apprentissages pour les décliner dans les écosystèmes qu'ils et elles connaissent. À titre d'exemple, nous pouvons citer à la fois nos programmes et les entreprises que nous accompagnons.

Les programmes d'accompagnement et les structures associées



Tout d'abord, nos programmes « HEC Stand Up » et « Accélérateur ESS » sont très ancrés dans les territoires pour plusieurs raisons : créer un lien avec le territoire est nécessaire pour recruter les entrepreneur-e-s, identifier celles et ceux qui ont un potentiel de changement d'échelle et un besoin de formation et d'accompagnement. Souvent, ces entrepreneur-e-s ne savent pas vers qui se tourner, n'ont pas le temps ou n'imaginent souvent pas qu'une école comme HEC puisse les aider. En effet, nous accompagnons des PME de l'ESS francilienne, en phase de changement d'échelle (Programme « Accélérateur ESS ») ; des cibles assez spécifiques que de nombreuses parties prenantes locales nous aident à identifier et à contacter : la Région Île-de-France, initiatrice de recrutement et la formation selon les retours terrain de nos partenaires dans les territoires.

« CETTE APPROCHE REDONNE AUSSI DU POUVOIR D'AGIR
AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AINSI QU'AUX
ACTEURS ET ACTRICES PUBLIC-QUE-S LOCAUX-ALES. »

Enfin, nous savons que selon les territoires, les enjeux sont différents et nous portons ces messages aux décideur-se-s politiques et aux financeur-euse-s pour sensibiliser aux diverses réalités de l'entrepreneuriat des femmes dans différents territoires. Cette approche spécifique et ancrée dans les territoires nous a notamment permis de remporter un appel à projet BPI France « Entreprendre au Cœur des Territoires », qui nous permettra de renforcer notre action et notre impact aux Antilles et à la Réunion sur trois ans.

Un dernier exemple concerne une de nos entreprises, Les Relais Restauration. Par leur connaissance du milieu de l'insertion, de ses contraintes et de sa réalité spécifique en Seine-Saint-Denis, leur département, ils ont fait le constat qu'il manquait de nombreuses personnes conseillères d'insertion professionnelle (CIP) pour répondre aux besoins grandissants sur ce territoire. Ils lancent tout juste une école de CIP à Pantin, dans le cadre d'un consortium constitué de Relais formation, Les Relais solidaires, le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, Ares, Vitamine T, Inser'Eco 93 et la Croix-Rouge Insertion¹. Les personnes accompagnées sont des habitant-e-s du département.



Enfin le métier des Relais Restauration étant également la restauration, ils ont à cœur de s'approvisionner en produits alimentaires en circuits courts. Ce métier de la restauration s'appuie sur un tiers-lieu à Pantin qui vise aussi à attirer une grande diversité de publics et de client-e-s, pour favoriser la création de lien social.

De notre point de vue, accompagner des entrepreneur-e-s sociaux-ales ancré-e-s dans les territoires et déployer nos programmes avec cette logique de « roue de l'impact » (©Nathalie Riond), est un gage d'impact fort et pérenne. Mais c'est également la clé pour un impact à l'échelle car les stratégies de diffusion favorisent l'innovation ouverte et le passage à l'action d'autres entrepreneur-e-s sociaux-ales. Cette approche redonne aussi du pouvoir d'agir aux collectivités territoriales ainsi qu'aux acteurs et actrices public-que-s locaux-ales qui peuvent proposer des collaborations, des incitations et des financements qui ont du sens pour les entreprises et organisations sociales et pour le territoire.

1. Source : <https://lesrelaissolidaires.fr/ecole-cip/>

Nathalie Riond
Directrice pédagogique

Emma France
Directrice des programmes d'Entrepreneuriat à Impact

Accélérateur ESS



L'IMPORTANCE DU CONTRE-MODÈLE COOPÉRATIF POUR CONSTRUIRE UNE ALTERNATIVE CRÉDIBLE À UN SYSTÈME QUI ENTRAÎNE CRISES CLIMATIQUES ET SOCIALES



Pour cette 10^e édition du Baromètre de l'Entrepreneuriat Social, Marion Graeffly nous partage son expérience professionnelle et sa vision du secteur en tant que jeune Co-fondatrice et Directrice générale de TeleCoop, premier opérateur télécom coopératif proposant un contre-modèle sur le marché des télécoms en faveur de la transition écologique et citoyenne.

Quand TeleCoop se lance en avril 2020, c'est sur la base d'un double constat simple. Les impacts environnementaux du numérique ne cessent d'augmenter mais sans pour autant remplacer durablement des émissions de gaz à effet de serre d'autres secteurs carbonés. L'accès au numérique est aussi largement inégalitaire puisqu'un-e Français-e sur cinq se trouve en situation de fracture numérique et il existe très peu de débats publics et citoyens autour des grands choix stratégiques d'équipement numérique – l'épisode sur le déploiement de la 5G en a largement témoigné.



Pour répondre à ces problématiques, il a semblé important de réinterroger le rôle de l'opérateur télécom dans la place que nous souhaitons donner au numérique. En effet, l'opérateur télécom est la porte d'entrée vers le numérique. Il nous appartenait donc de créer une alternative dans ce secteur des télécoms afin de pouvoir intégrer, dès les origines de l'entreprise, les enjeux citoyens, environnementaux et sociétaux présents au cœur du numérique.

« DANS UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE TERNI PAR UN CAPITALISME DE PLUS EN PLUS DÉVORANT, IL EST AUJOURD'HUI CRUCIAL DE PORTER DES INITIATIVES QUI METTENT LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, SOCIALE ET CITOYENNE AU CŒUR DE LEUR ACTIVITÉ. »

Ainsi, TeleCoop devient le premier opérateur télécom coopératif engagé au service de la transition écologique et solidaire. L'entreprise compte aujourd'hui 12 salariés, 5 500 client-e-s et près de 1 000 sociétaires. Au cœur de notre activité : l'encouragement à la sobriété numérique et l'accompagnement de chaque citoyen-ne sur ces enjeux. Pour cela,

TeleCoop propose le premier abonnement mobile qui facture ses abonné-e-s en fonction de leur consommation de données mobiles réelles pour réinterroger chacun-e sur ces usages mobiles particulièrement énergivores. Le second forfait de la coopérative s'attaque quant à lui à l'obsolescence de notre matériel en incluant une aide financière à la réparation des smartphones de nos abonné-e-s. Enfin, la coopérative fait le choix de baser son service client en France pour développer l'emploi local mais aussi pour prendre le temps d'accompagner chacun-e-s dans ses usages numériques.

Ces engagements sont le fruit de notre organisation en coopérative et plus particulièrement en une société coopérative d'intérêt collectif dans laquelle chacun-e des sociétaires vote les décisions importantes de la coopérative dans laquelle une personne est égale à une voix. Ce principe permet à chacun-e de pouvoir co-construire les offres et services de la coopérative et de faire de TeleCoop un opérateur à l'image du plus grand nombre. Ainsi, ce ne sont pas les intérêts financiers qui priment, car même s'il est important pour TeleCoop d'atteindre un certain équilibre économique, le principe de lucrativité limitée de la coopérative protège son action au regard des enjeux environnementaux et sociétaux que l'entreprise souhaite relever. Dans un système économique terni par un capitalisme de plus en plus dévorant, il est aujourd'hui crucial de porter des initiatives qui mettent la transition écologique, sociale et citoyenne au cœur de leur activité.

TeleCoop et l'approche coopérative

TeleCoop fait partie du collectif des Licoornes, association de 9 coopératives qui souhaite donner à chacun-e le pouvoir de transformer radicalement l'économie en construisant un modèle économique entièrement coopératif. C'est pour atteindre cette ambition commune que nous nous rassemblons sous ce nom, joyeux pied de nez aux licornes capitalistes dont la valorisation boursière est un objectif en soi. Ainsi, nous redonnons du pouvoir au citoyen-ne sur sa consommation et l'ensemble de ses besoins du quotidien. Et surtout, nous collaborons pour faire grandir chacune de nos initiatives car la coopération est au cœur de notre vision. Au regard de la crise sociale et environnementale, nous gagnerons en effet bien plus à collaborer pour trouver des solutions qu'à perdre de l'énergie pour entrer en compétition les un-e-s contre les autres.

Cette vision dénonce et va à l'encontre du système actuel qui prône une concurrence exacerbée et la rentabilité à tout prix. Ensemble, nous démontrons qu'une autre voie est possible.

Marion Graeffly
Co-fondatrice et Directrice générale
Telecoop

LA VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES AU SERVICE DU MONDE RURAL

Kourfia Diakité est un jeune entrepreneur de la région de Kolda, au Sénégal. Il est le fondateur d'ALIMENT BOU'CASA, une entreprise à impact social et environnemental dont l'objectif est de mettre à disposition des éleveurs de la région une alternative alimentaire durable et locale pour le bétail. Gérant aujourd'hui son développement interne et sa représentation, il est aussi le cofondateur de BioBudjeck, une startup de production de charbon écologique.



Qu'est-ce qu'« Aliment Bou'Casa » ?

ALIMENT BOU'CASA est une startup de production et de commercialisation d'aliment de bétail basée dans la région de Kolda, créée en février 2020. Elle vient répondre au déficit de nutriments pour le bétail, surtout pendant la saison sèche, à travers la production d'aliments à base de la gousse d'un arbre endémique à la région. Sa mission est de contribuer au développement de l'élevage en mettant à disposition des éleveur-euse-s un aliment complet et accessible afin de leur permettre de valoriser leur bétail et d'accroître leurs revenus.

Qu'est-ce qui vous a poussé à créer cette structure ?

Je souhaitais pallier le déficit d'aliments de bétail dans la zone, en valorisant les ressources alimentaires locales. Il s'agissait aussi de participer à la création d'emplois pour les jeunes, de contribuer à l'autonomie financière des femmes de la zone rurale et enfin de valoriser et protéger le piliostigma.

Le piliostigma ?

Oui ! C'est un petit arbre de 7 à 10 mètres de long, présent dans la zone sahélo-soudanaïenne au Sénégal. Sa floraison a lieu pendant la saison sèche, c'est un arbre très abondant dans la région mais peu valorisé. Chaque année, des centaines de tonnes de ces gousses tombent et se décomposent, restant alors inexploitées et ne représentant donc aucun apport économique pour la communauté. Sa gousse est aussi très appréciée par le bétail. C'est, enfin, un arbre particulièrement résistant à la sécheresse qui a la capacité de conserver l'humidité autour de lui.



Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez actuellement ?

J'en repère deux principales. La première est sur la récupération de la matière de base. En effet, nous travaillons en partenariat avec les femmes de la zone rurale qui ramassent les gousses tombées de l'arbre. Pour récupérer ces sacs de gousses, on effectue parfois des déplacements de plus de 10km dans les profondeurs car certains sites de collecte sont à des kilomètres de notre unité de production. La deuxième serait l'étape de production ; faute d'équipements et de machines, nous travaillons manuellement ce qui requiert beaucoup de force.

Les femmes sont donc partie prenante de ce projet ? Ces activités permettent-elles de contribuer à améliorer leurs conditions de vie au quotidien ?

Les femmes sont les principales fournisseuses de matières premières de l'entreprise. Cette activité participe à leur autonomie financière car elle crée une ressource économique qui leur profite ; l'accès aux marchés de biens et de services ou l'accès aux marchés hebdomadaires étant souvent très difficile du fait de l'enclavement du territoire. Ce projet implique par ailleurs ces femmes dans la sensibilisation à la protection de cet arbre contre les coupes abusives et illégales dont il est victime.

Quelles seraient vos plus grands succès et leçons tirées à cette heure ?

La route fut difficile, mais en dépit des contraintes financières, nous avons pu créer la première startup de production d'aliments de bétail en Casamance ! Avec la collaboration de nos client-e-s, nous avons pu mettre au point un réseau d'éleveur-euse-s de la Casamance, une plateforme de partage d'expériences et d'opportunités. Ces collaborations nous ont aussi permis d'améliorer la qualité du produit afin qu'il soit compétitif au niveau national de par sa capacité nutritionnelle. Nos échecs sont plus souvent liés aux difficultés de trouver des financements pour changer d'échelle et à un manque de ressources matérielles. Sur le long chemin de l'entrepreneuriat, se lancer n'est pas le plus difficile : c'est notre capacité à surmonter ou non les obstacles qui sera déterminante.

À ce titre, nous sommes confrontés à plusieurs défis que nous pourrions énumérer ainsi :

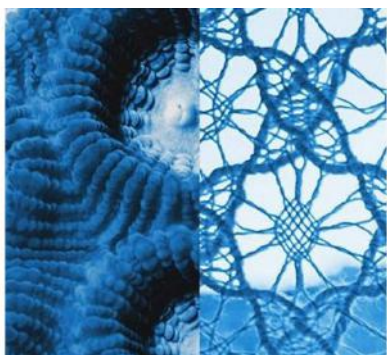
- Continuer à soutenir l'innovation sociale,
- Faire face aux aléas et à l'inconnu,
- Parvenir à satisfaire toutes nos catégories de client-e-s,
- Être à la hauteur des enjeux du développement durable dans notre secteur,
- Co-construire avec nos client-e-s et nos fournisseuses,
- Assurer l'autonomie financière de nos fournisseuses.

Malgré cela, je pense qu'au regard des différentes crises que nous traversons, la capacité de transformation et de conservation des produits issus de l'agriculture et de la pêche représente un levier important de résilience et d'adaptation. En ce sens, le secteur de l'agro-alimentaire devrait être considéré comme étant la clé pour faire face aux crises futures.

Kourfia Diakité
Fondateur
Aliment Bou'Casa

PROMOUVOIR DES PROJETS LOCAUX DANS LE MONDE : LES INITIATIVES 3ZÉRO

Dans le cadre de la dissémination de la stratégie 3Zéro (Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté) portée par Convergences, en France et à l'international, l'association a publié un certain nombre de contenus « 3Zéro », des articles offrant un panorama des structures et des initiatives qui portent concrètement le 3Zéro dans les territoires. Cette production concerne et s'adresse à tous les acteurs du changement (entreprises, institutions publiques, associations, ONG, académies, etc.) qui souhaitent contribuer à leur échelle au développement d'un monde Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté. Pour cette édition, nous vous proposons de revenir sur notre article dédié à l'entreprise engagée Corail Artefact.



« **U**n art qui a de la vie ne reproduit pas le passé ; il le continue ». L'histoire de Corail Artefact pourrait être racontée comme l'allégorie de ce verbatim qu'Auguste Rodin avait formulé il y a de cela plus d'un siècle.

Cette histoire, c'est avant tout celle d'une rencontre entre un homme et un objet dont l'esthétique est venue altérer le cours de sa vie. Arpentant un marché d'Emmaüs, Jérémie Gobé tombe sur un corail dont la forme unique l'inspirera au point d'être à l'origine d'un projet ambitieux, qui deviendra plus tard Corail Artefact. Ce programme de Recherche Développement et Innovation (RDI) se propose en effet d'associer art, science, industrie et éducation pour sauvegarder l'existence de deux tissus en voie d'extinction : le tissu corallien et le tissu industriel français. Désormais connu pour ses œuvres exposées dans le monde entier, allant de Dubaï à Paris en passant par New-York, le travail de Jérémie Gobé effectué dans le cadre de sa structure peut être lu comme la matérialisation artistique des aspirations du 3Zéro : celles d'une ambition toujours renouvelée d'embrasser les dimensions sociales, économiques et écologiques dans un seul et même mouvement, entraînant les individu-e-s vers un avenir plus responsable et inclusif.

« Avant de résider à Paris, j'habitais en Lorraine où j'ai pu voir autour de moi toutes les usines de textile fermer. La matière textile m'est devenue familière, elle est le matériau de mes sculptures et le matériau vers lequel je reviens quand j'ai des doutes ou quand j'ai besoin de me sentir bien ».

Été 2017. Sur invitation de l'association lyonnaise HS-Projets, Jérémie Gobé se rend à Clermont Ferrand pour participer à l'édition 2018 du Festival International des Textiles Extraordinaires. Puisant dans les coutumes locales, il y crée une œuvre en s'inspirant de la technique de dentelle traditionnelle du Puy en Velay, la dentelle au fuseau, qui s'exprime particulièrement en un point de dentelle emblématique : le point d'esprit. Les motifs de cette technique ont immédiatement fait ressurgir l'image du corail qu'il avait rencontré précédemment, lui inspirant un an plus tard la création de Corail Artefact. Le projet se propose depuis d'explorer les solutions à mi-chemin entre la science, l'industrie et l'art pour sauver le corail et l'industrie textile française.

« Le marché de l'art a éloigné l'artiste de la société », déplore Jérémie Gobé. Pourtant, l'art a aussi vocation à inviter les individu-e-s à entrer dans une relation de proximité avec les choses : là où les coraux semblent recouvrir une réalité

lointaine pour un-e urbain-e de France métropolitaine, l'œuvre d'art rappelle que nous sommes pourtant intimement lié-e-s à leur survie.

La destruction des récifs de coraux, qui agissent comme une protection des côtes contre la houle océanique, entraîne logiquement des conséquences sur les populations côtières, alors contraintes d'abandonner leurs terres. Avec ces 57 557km² de récifs coralliens dans les trois océans du monde, la France se positionne en 4^e position des pays possédant les plus longs récifs. Cette disposition géologique particulière lui impose une responsabilité morale et pratique dans leur préservation.

Face à la disparition inquiétante de ces espèces vivantes, Corail Artefact a travaillé à la création d'une « dentelle 2.0 » capable de protéger et régénérer les coraux. Cette dentelle en coton, améliorée par des fibres particulières, constitue un support idéal de régénération. Elle dispose en effet de trois qualités majeures pour la régénération des coraux : rugosité, souplesse et transparence, en plus d'être biosourçable, biodégradable et biomimétique. Parallèlement au protocole scientifique établi pour la création de cette dentelle, un béton écologique a été développé pour aider les coraux à se fixer, et le plastique banni de la production. Corail Artefact propose désormais des objets esthétiques respectueux de l'environnement puisqu'ils s'appuient sur du prototypage 3D avec des matériaux écologiques, biosourcés et compostables.

Par l'intermédiaire du projet « Enfants Ambassadeurs », Corail Artefact joint une dimension éducative à son ambition de décarboner ses activités de production. Des enfants situ-e-s majoritairement dans des milieux défavorisés sont ainsi invité-e-s, au travers d'activités scientifiques, manuelles et créatives, à devenir de jeunes ambassadeur-ice-s de la protection des coraux et de l'environnement.

L'éducation et la sensibilisation aux enjeux environnementaux ne s'arrêtent pas aux murs de l'école, ce sont également certains lieux publics qui ont été investis. Ainsi de la Gare Saint-Lazare, à Paris, où se trouve Coalition, une œuvre imposante faite de dentelle et recouverte d'un voilage particulier. Celui-ci est en effet capable de dépolluer l'air, et a nécessité deux ans de développement. C'est à la fois un hommage rendu au savoir-faire et à la tradition de l'artisanat textile français, et l'illustration du lien entre savoir-faire traditionnel et innovation.

C'est aussi un moyen de sensibiliser le public à la disparition du corail « Cerveau de Neptune », dont le motif vermiculé caractéristique est repris dans cette œuvre, mais également dans de nombreux monuments parisiens, comme le Louvre, symbolisant la circulation de la vie que l'artiste déploie dans son travail. Car c'est cela qui motive Jérémie Gobé, derrière Corail Artefact : ramener l'art dans la vie.

Propos recueillis par

Lucas Magnani
Chargé de publications
Convergences

UN BAROMÈTRE DE



Pour cette 10^e édition du Baromètre de l'Entrepreneuriat Social, nous adressons nos remerciements à tous-tes nos partenaires qui soutiennent ce travail et le rendent possible.



Nous adressons également tous nos remerciements aux membres des comités de pilotage ainsi qu'aux contributeur-ice-s de la publication :

104Factory
Accélérateur ESS
Aliment Bou' Casa
Ashoka France
Avisé

Catalyst 2030
Le Labo de l'ESS
Lab'ess
Les Canaux
OpinionWay

Pulse (Groupe SOS)
Telecoop
Territoires zéro chômeur de longue durée
Ticket for Change
Tricycle

CONVERGENCES

François Atienza
Gauthier Denonain
Elisabeth Foy-Talissé
Maurane Guivet

Clara James
Léo Lefeuvre
Fiona Louis Désir Élis
Lucas Magnani

Lou-Anne Petit
Fanny Roussey
Nassim Slimani
Lorelei Ursenbach

BAROMÈTRE DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL 2022

Conception éditoriale : Lucas Magnani

Conception graphique : Lucas Magnani

Impression : PixartPrinting

À PROPOS DE CONVERGENCES

Lancée en 2008, Convergences est une plateforme de réflexion, de mobilisation et de plaidoyer. Convergences promeut les Objectifs de développement durable (ODD) et la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les changements climatiques dans les pays développés comme dans les pays en développement.

Composée de plus de 300 organisations partenaires issues de tous les secteurs, l'association agit pour susciter la réflexion et l'action, diffuser des bonnes pratiques et favoriser la co-construction de partenariats innovants à fort impact sociétal.

Convergences travaille dans tous les domaines pouvant déclencher un effet décisif en faveur de ses objectifs : développement durable, solidarité internationale pour le développement, finance solidaire et inclusive, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), entrepreneuriat social, économie sociale et solidaire et nouvelles technologies pour le développement.

Copyright Convergences Septembre 2022 – Convergences, 33 rue Godot de Mauroy, 75009 PARIS – FRANCE // +33 (0)1 42 65 61 43

Pour plus d'informations : contact@convergences.org ou www.convergences.org